

ENVIRONNEMENT CANADA

Bureau de la Baie James et du Nord québécois



ETUDE DU CHANGEMENT SOCIAL

par

Lise Allard

Septembre 1981

E
98
.567
A44

BJNO

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Table des matières.....	ii
Liste des cartes.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	v
 AVANT-PROPOS.....	 vi
 INTRODUCTION.....	 1
 <u>PARTIE I - PHÉNOMÈNES DE CHANGEMENT SOCIAL ET D'ACCULTURATION</u>	
 1. <u>Essai de définition du changement social</u>	 4
1.1 Le processus social.....	4
1.2 Les secteurs de changement.....	6
1.2.1 Social.....	6
1.2.2 Spatial.....	6
1.2.3 Culturel.....	6
1.2.4 Economique.....	9
1.3 Les sources de changement.....	9
1.3.1 Interne.....	9
1.3.2 Externe.....	9
1.4 Le rythme du changement.....	9
1.5 Les causes du changement.....	10
1.6 Le climat dans lequel s'effectue le changement.....	10
1.7 Les agents de changement.....	10
1.7.1 Les élites.....	12
1.7.2 Les mouvements sociaux.....	12
1.7.3 Les groupes de pression.....	12
1.8 Les prévisions.....	12

	<u>Page</u>
2. <u>Phénomènes d'acculturation</u>	13
2.1 Pour une définition de la culture.....	13
2.2 Le processus d'acculturation.....	13
2.2.1 Contact prolongé.....	14
2.2.2 Transferts d'éléments culturels.....	14
2.2.3 Reformulation des cultures.....	14
2.3 Les conditions sociologiques du contact culturel.....	14
2.3.1 La situation respective des sociétés en contact....	15
2.3.2 L'occasion de la prise de contact.....	16
2.3.3 Le caractère effectif du contact.....	16
2.4 Les causes du changement culturel.....	16
2.4.1 Interne.....	17
2.4.2 Externe.....	17
2.5 Le rythme du changement culturel.....	18
2.6 Les forces impliquées dans le changement.....	18
2.7 Les vecteurs culturels.....	18
2.8 Les barrières au changement.....	19
2.8.1 Barrières économiques.....	19
2.8.2 Barrières culturelles.....	19
2.8.3 Barrières sociales.....	19
2.8.4 Barrières psychologiques.....	20

PARTIE II - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET IMPACTS SOCIAUX

1. <u>Approche théorique des impacts sociaux</u>	22
1.1 Mise en situation.....	22
1.1.1 Les impacts sociaux.....	22
1.1.2 Indicateurs sociaux et statistiques sociales.....	23
1.2 Méthodes d'étude des impacts sociaux.....	23
1.2.1 Profil.....	24

	<u>Page</u>
1.2.2 Identification.....	24
1.2.3 Evaluation.....	26
1.3 Techniques de mesure des impacts sociaux.....	26
1.3.1 Les indicateurs sociaux.....	26
1.3.2 La consultation.....	29
1.3.3 L'intuition professionnelle.....	29
2. <u>Projets de développement</u>	29
2.1 Contexte de l'étude.....	29
2.1.1 Sociétés traditionnelles vs sociétés modernes.....	30
2.1.2 Projets retenus.....	31
2.1.3 Critères de sélection.....	31
2.2 Projet I: le pipeline de la route de l'Alaska.....	32
2.2.1 Description du projet.....	32
2.2.2 Communautés et milieu.....	35
2.2.3 Impacts sociaux.....	36
2.3 Projet II: le pipeline de la vallée du Mackenzie.....	51
2.3.1 Description du projet.....	51
2.3.2 Communautés et milieu.....	53
2.3.3 Impacts sociaux.....	55
2.4 Compilation.....	63
2.4.1 Indicateurs sociaux.....	64
2.4.2 Les méthodes de mesure.....	69
CONCLUSION.....	70
ANNEXE 1 - Indicateurs sociaux proposés par l'OCDE et l'ONU.....	71
ANNEXE 2 - Typologie des méthodes.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	80

LISTE DES CARTES

CARTE 1 -	Alaska Highway Gas Pipeline Project.....	33
CARTE 2 -	Gasoduc de la route de l'Alaska.....	34
CARTE 3 -	Pipeline de la vallée du Mackenzie.....	52

LISTE DES TABLEAUX

TAB LEAU 1 -	Secteurs de changement du milieu humain.....	7
TAB LEAU 2 -	Les causes du changement.....	11
TAB LEAU 3 -	Exemples d'indicateurs de qualité de vie.....	27
TAB LEAU 4 -	Secteurs d'impacts étudiés par la "Foothills".....	39
TAB LEAU 5 -	Secteurs d'impacts étudiés par la Commission d'enquête Lysyk.....	44
TAB LEAU 6 -	Secteurs d'impacts étudiés par "The Women's Research Centre".....	48
TAB LEAU 7 -	Secteurs d'impacts étudiés par le "Pipeline Application Assessment Group".....	56
TAB LEAU 8 -	Secteurs d'impacts étudiés par la Commission d'enquête Berger.....	60
TAB LEAU 9 -	Résumé des secteurs étudiés.....	63
TAB LEAU 10 -	Résumé des éléments du secteur social.....	64

LISTE DES FIGURES

Figure 1 -	L'enveloppe du changement social.....	5
Figure 2 -	Le processus d'acculturation.....	15
Figure 3 -	Méthode d'étude des impacts sociaux.....	25

AVANT-PROPOS

Ce rapport a été réalisé dans le cadre d'un emploi d'été dirigé par Ginette Brulotte, pour le Bureau de la Baie James et du Nord québécois, à Environnement Canada.

Compte tenu d'un échéancier de travail limité à seize semaines, cette étude est fondée uniquement sur des sources bibliographiques.

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, la mise en oeuvre de vastes projets de développement régional a suscité de plus en plus d'inquiétudes quant aux répercussions environnementales qu'ils entraînaient. Dans la plupart des pays occidentaux, des procédures d'évaluation et d'examen des répercussions ont été établies afin d'assurer que les préoccupations environnementales fassent partie intégrante de la conception des projets et que les répercussions négatives soient l'objet de mesures correctives.

Parallèlement, diverses méthodes d'évaluation des répercussions étaient élaborées. Toutefois, la plupart de ces méthodes visaient l'évaluation des impacts biophysiques alors que, sur le plan social, les méthodologies d'évaluation se développaient moins rapidement.

Dans ce rapport, nous tenterons, en premier lieu, de cerner les connaissances actuelles dans le domaine des évaluations d'impacts social. Comme dans le cadre des évaluations d'impact sur le Territoire de la Baie James et du Nord québécois, les populations concernées sont constituées d'autochtones (Cris, Inuit et Naskapis), nous avons cru utile de porter une attention particulière au phénomène d'acculturation, puisque la caractéristique principale du développement nordique est de mettre en contact des cultures restées encore profondément différentes.

La première partie du rapport se veut donc un inventaire théorique des phénomènes de changement social et d'acculturation, situé dans un contexte général. Quant à la seconde, elle présente très brièvement une méthodologie générale d'évaluation des impacts sociaux, suivie de l'analyse de deux projets de développement majeurs envisagés pour le Nord canadien. Enfin, ceci nous permettra de proposer un ensemble d'indicateurs sociaux qu'il s'avérera intéressant de retenir dans une perspective de suivi des répercussions sociales.

Un tel suivi apparaît nécessaire à une meilleure compréhension des processus d'acculturation et de changement social et, en ce sens, essentiel au développement de méthodologies plus efficaces d'évaluation des répercussions sociales. De même, des programmes de contrôle et de surveillance des impacts sociaux d'un projet de développement majeur pourront permettre de modifier en cours de route certaines composantes du projet ou d'adopter des mesures correctives appropriées avant que des répercussions indésirables, et non prévues au départ, ne se produisent.

Notre deuxième objectif est donc d'identifier les principaux éléments, ou indicateurs sociaux, à retenir pour l'élaboration de tels programmes de surveillance des répercussions sociales.

PARTIE I

PHÉNOMÈNES DE CHANGEMENT SOCIAL ET D'ACCULTURATION

La portée de plus en plus grande de l'aspect socio-culturel dans les études d'impacts des projets de développement et dans la planification et l'aménagement du territoire, justifie la nécessité d'une étude générale des phénomènes de changement social et d'acculturation. Nous tâcherons d'arriver à une meilleure compréhension de ces phénomènes en effectuant une revue des fondements théoriques qui les encadrent.

Dans la mesure où les phénomènes de changement social et d'acculturation sont nécessairement collectifs et d'application universelle, notre approche, dans cette première partie, demeure hors de tout contexte spécifique. Elle se veut toutefois consciente de l'inexistence d'un modèle général de causalité des changements socio-culturels toujours uniformément applicables.

1. ESSAI DE DÉFINITION DU CHANGEMENT SOCIAL

Le changement social est identifié à tout changement de structure de l'organisation sociale d'une communauté, dans sa totalité ou dans certaines de ses composantes.

Plusieurs paramètres interreliés et interdépendants constituent l'enveloppe du changement social (voir figure 1).

1.1 Le processus social

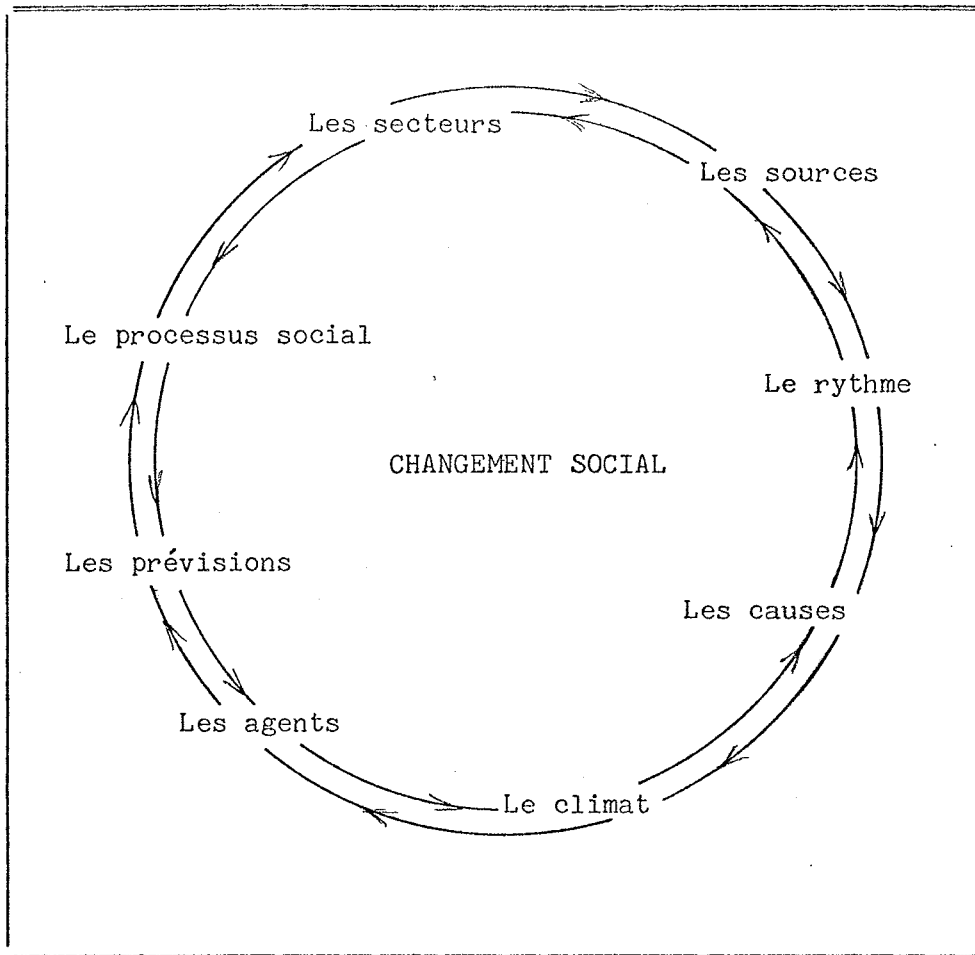
Le processus social demeure un paramètre exclusivement descriptif dans la mesure où il expose la séquence et l'enchaînement des événements sans toutefois permettre aucune tentative d'explication de la démarche du changement.

"Le processus dit comment les choses se passent, dans quel ordre elles se présentent et suivant quel agencement."⁽¹⁾

Cette description des faits nous permet alors de reconnaître et d'identifier les autres paramètres du phénomène de changement social.

(1) Rocher, Guy (1969); Le changement social, p. 327.

Figure 1 - L'enveloppe du changement social.



1.2 Les secteurs de changement

Par définition, le changement social affecte certaines composantes du milieu humain. Il est donc nécessaire de définir les composantes de ce milieu pour repérer les secteurs dans lesquels s'opère le changement. Nous avons identifié quatre secteurs de changement, soit: le social, le spatial, le culturel et l'économique. À l'intérieur de ces secteurs, il est important de déceler les éléments qui enregistrent effectivement des changements au sein des composantes.

Le tableau 1 offre une synthèse des éléments du milieu humain intégrés dans les quatre secteurs de changement.

1.2.1 Le social

Nous distinguons trois composantes du secteur social. Tout d'abord la population, composée d'individus formant une communauté distincte, dont l'analyse des caractéristiques démographiques nous permet d'identifier la nature des changements. Les institutions et les services constituent la seconde composante et regroupent les éléments tels que: éducation, santé, bien-être, etc. Finalement, la structure de l'organisation sociale d'une communauté, d'autant plus sujette au changement qu'elle se situe au coeur même du système social, tient une place importante.

1.2.2 Le spatial

Nous considérons l'espace comme un phénomène dynamique, donc évolutif. Par conséquent, le système spatial, comprenant d'une part l'utilisation du sol et, d'autre part, le développement et l'aménagement du territoire, ne peut être ignoré. Il constitue le milieu de vie d'une société et se transforme avec elle.

1.2.3 Le culturel

Nous pouvons percevoir le changement à travers les composantes du secteur culturel identifiées comme suit: les activités culturelles, les interactions et le niveau d'adaptation. Trop souvent négligés, les éléments ici retenus permettent l'identification précise de ce qui a changé à l'intérieur même du secteur culturel et favorise ainsi une meilleure approche du changement.

TABLEAU 1 - Secteurs de changement du milieu humain

Secteurs	Composantes	Éléments
A. SOCIAL	A.1 Population	effectifs et composition distribution par âge/sex dimension de la famille migrations croissance taux de natalité et mortalité groupe ethnique
	A.2 Institutions et services	Éducation, religion Santé et bien-être Sécurité publique Récréation et loisirs Communications et transport Justice Fiscalité Logement, services municipaux Institutions politiques
	A.3 Structure sociale	Interaction interpersonnelle Interaction de groupe Interaction régionale Cohésion sociale, échelle sociale, hiérarchie
B. SPATIAL	B.1 Utilisation du sol	Types de développement Organisation spatiale
	B.2 Développement et aménagement	Processus de développement Politiques et contrôle Planification
C. CULTUREL	C.1 Activités culturelles	Modes de vie traditionnels Loisirs culturels Rites, coutumes, croyances
	C.2 Interaction et adaptation	Relations inter-ethniques Normes, valeurs Buts et aspirations Langues

TABLEAU 1 - Secteurs de changement du milieu humain
(suite)

Secteurs	Composantes	Éléments
D. ÉCONOMIQUE	D.1 Activités économiques	Base des activités Propriété et contrôle des entreprises Marché Structure des occupations Richesses naturelles
	D.2 Capitaux	Disponibilité Investissements Croissance régionale Dépenses
	D.3 Main-d'oeuvre	Composition et structure Disponibilité, stabilité Qualité Mobilité Emploi, revenus Conditions de travail

Tableau inspiré de:

Bernier Luc, Rodrigue Abel (1981); Environnement, milieu humain et études d'impact. Document de présentation, Service d'analyse des études d'impact: pp. 16-30.

John F. Walker, cité par Lang Armour Ass.; The Assessment and Review of Social Impacts. Technical Report, Mars 1981: p. 107.

1.2.4 L'économie

Dans bien des cas, l'économie est jumelé au social et les changements sont alors catalogués "socio-économiques". La distinction est cependant assez perceptible pour justifier la formation d'un secteur économique dont les composantes sont: les activités économiques, les capitaux et la main-d'oeuvre.

1.3 Les sources de changement

Se demander ce qui cause le changement amène à en identifier les sources aussi nombreuses et variées soient-elles. Nous les regrouperons donc selon qu'elles sont d'origine interne ou externe.

1.3.1 Interne

Nous faisons ici référence aux causes intrinsèques de l'évolution d'une communauté, à savoir:

- la découverte de nouvelles techniques,
- de nouveaux idéaux, buts, aspirations,
- une modification de la composition sociale du groupe,
- un projet d'initiative locale, etc.

1.3.2 Externe

Toute intervention introduite au sein d'une communauté par un agent extérieur à celle-ci, peut être considérée comme cause externe, soit:

- les contacts inter-culturels,
- l'introduction de nouveaux modèles de comportement,
- toute modification dans l'économie de base d'une région,
- toute modification de l'environnement,
- un projet de développement d'intérêt extérieur, etc.

1.4 Le rythme du changement

Une référence temporelle est sous-entendue au coeur même de la notion de changement. Celui-ci peut connaître une évolution lente, progressive ou brutale et s'opérer de façon continue ou sporadique. De plus, une fois introduite, la nouvelle situation doit faire preuve d'une certaine permanence au sein de la société pour être en mesure d'affirmer qu'il y a eu changement.

Prendre en considération le rythme du changement permet souvent de mieux comprendre les secteurs affectés et l'ampleur du changement qu'ils ont subi. Il ne faut pas oublier qu'un changement se mesure uniquement par référence à une situation passée.

1.5 Les causes du changement

Les causes du changement sont les éléments d'une situation donnée qui produisent un changement; ces éléments nous servent à expliquer le changement. Nous avons dressé une liste des causes dominantes (voir tableau 2), mais il faut se rappeler, comme l'écrit le sociologue Guy Rocher, que:

"Le changement social est toujours le produit d'une pluralité de facteurs."⁽²⁾

1.6 Le climat dans lequel s'effectue le changement

Ce climat nous reporte à la situation intrinsèque d'une communauté à un moment précis de son histoire. Il se traduit, en termes favorables ou défavorables au changement, par des éléments qui vont agir directement sur les facteurs de changement de façon à activer ou à ralentir le processus. Ainsi, le climat qui règne au sein d'une communauté tient un rôle très important parmi toutes les conditions essentielles au changement social; il affecte le rythme du changement, sa direction ou son sens, de même que sa portée (échelle locale, régionale, etc.)

1.7 Les agents du changement

Nous identifions, comme agents de changement social, toutes les personnes, groupes ou associations qui participent activement au changement, soit en l'introduisant en tant que promoteur, soit en y apportant un appui (moral ou financier), ou encore en s'y opposant. Leur identification facilite souvent la compréhension du processus social et y apporte certains éclaircissements.

(2) Rocher, Guy; op. cit.

TABLEAU 2 - Les causes du changement

Causes	Éléments
Structurelles et sociales	Volume et densité de la population Éducation Technologie Infrastructure des communications
Culturelles	Valeurs Idéologies
Politiques	Intérêts et conflits Activités et participation Gouvernement local
Écomonomiques	Conditions de vie Bien-être économique Potentiel local

Tableau inspiré de:

Rocher, Guy (1969); Le changement social

Chance, Norman A. (1968); Conflict in cultur: problems of development change among the Cree.

1.7.1 Les élites

Qu'il s'agisse d'élites traditionnelles ou nouvelles, leur contribution se retrouve dans l'ensemble du processus décisionnel à l'intérieur de la société.

1.7.2 Les mouvements sociaux

Ils forment une organisation structurée en vue de la défense ou de la promotion de certains objectifs. Plusieurs fonctions leur sont attribuées: fonctions de médiation, de clarification de la conscience collective et de pression sur les autorités.

1.7.3 Les groupes de pression

Ils se distinguent des mouvements sociaux par le fait qu'ils s'attachent à un aspect particulier. Leur action demeure toutefois limitée et constitue souvent un faible poids dans la balance décisionnelle. Leur rôle, en qualité d'agent actif, découle de leur prise de position, laquelle exprime indéniablement un certain désir de changement.

1.8 Les prévisions

Peut-on prévoir, au niveau social, le cours futur des événements, les étapes prochaines de l'évolution d'une société donnée et la démarche suivie ? La réponse négative est évidente puisqu'il n'existe aucun modèle uniformément applicable. Chaque société est unique en elle-même. Néanmoins, nous pouvons envisager un programme de surveillance et de contrôle, souvent nommé "monitoring social", qui soit applicable dans la mesure où son orientation correspond au besoin de la société concernée. L'élaboration de ce programme d'études sociales permet alors de suivre l'évolution d'une société et de recommander, dans certains cas, des mesures et des politiques de protection.

2. PHÉNOMÈNE D'ACCULTURATION

2.1 Pour une définition de la culture

Toute société possède une culture. Les personnes intégrées à une telle société vont alors s'identifier à une commune façon de vivre. Dans la mesure de cette affirmation, la culture se définit comme l'expression d'une manière d'être.

"La culture n'est pas une abstraction, ni un moule rigide qui domine et enferme les individus. Elle est aussi la somme des comportements et des modes de penser des personnes qui, à un moment, en font partie. Une culture n'assure son existence que pour autant qu'il existe des gens pour maintenir en vie ses institutions."⁽³⁾

La culture est constituée d'éléments matériels, spirituels, techniques et philosophiques qui présentent des rapports très étroits entre eux. Ainsi, un changement culturel est la modification d'un ou de plusieurs éléments culturels dans une culture donnée. L'assimilation est un phénomène de transfert d'éléments culturels où la relation aboutit à l'intégration culturelle complète. Pour sa part, l'acculturation s'avère être un processus d'acquisition et d'intégration de nouveaux éléments culturels. Les pages qui suivent aborderont principalement le processus d'acculturation et de changement social.

2.2 Le processus d'acculturation

L'acculturation comporte diverses définitions en fonction des théories respectives que soutiennent les disciplines sociologique, anthropologique ou psychologique. Dans un sens élargi, elle peut se définir ainsi:

"L'acculturation comprend les phénomènes qui résultent de ce que des groupes d'individus, ayant des cultures différentes, entrent en contact direct-continu, d'où résultent des changements subséquents dans la forme originale de culture de l'un des groupes ou de tous les deux."⁽⁴⁾

(3) Dorsinfang - Smets (1974); Contacts de culture, page 23.

(4) Redfield et al.; "Memorandum for the study of acculturation" cité par Dorsifang - Smets (1974). Contacts de culture, page 5.

L'acculturation vise ainsi un processus qui implique trois phases essentielles: (voir figure 2).

2.2.1 Contact prolongé

Les premiers contacts inter-ethniques, sporadiques dans bien des cas, doivent devenir continus et permanents. Cette intensification des contacts vers un état de permanence est l'amorce du processus. En effet, une action systématiquement maintenue et répétée possède une force cumulative.

2.2.2 Transfert d'éléments culturels

On assiste à la seconde phase lorsque la culture d'un groupe minoritaire est influencée par celle d'un groupe plus fort. Ainsi, lorsque que l'on se trouve en présence de deux groupes, l'un dominant et l'autre dominé, se produit-il un transfert d'éléments effectué bien souvent à sens unique. C'est, en général, par imitation, curiosité, admiration ou encore par un désir de participer au pouvoir des dominants que divers éléments culturels seront adoptés et intégrés dans la culture du groupe minoritaire. L'acceptation ou le refus de certains éléments pourra s'expliquer par les vecteurs culturels et le rôle qu'ils occupent dans la transmission de leur culture.

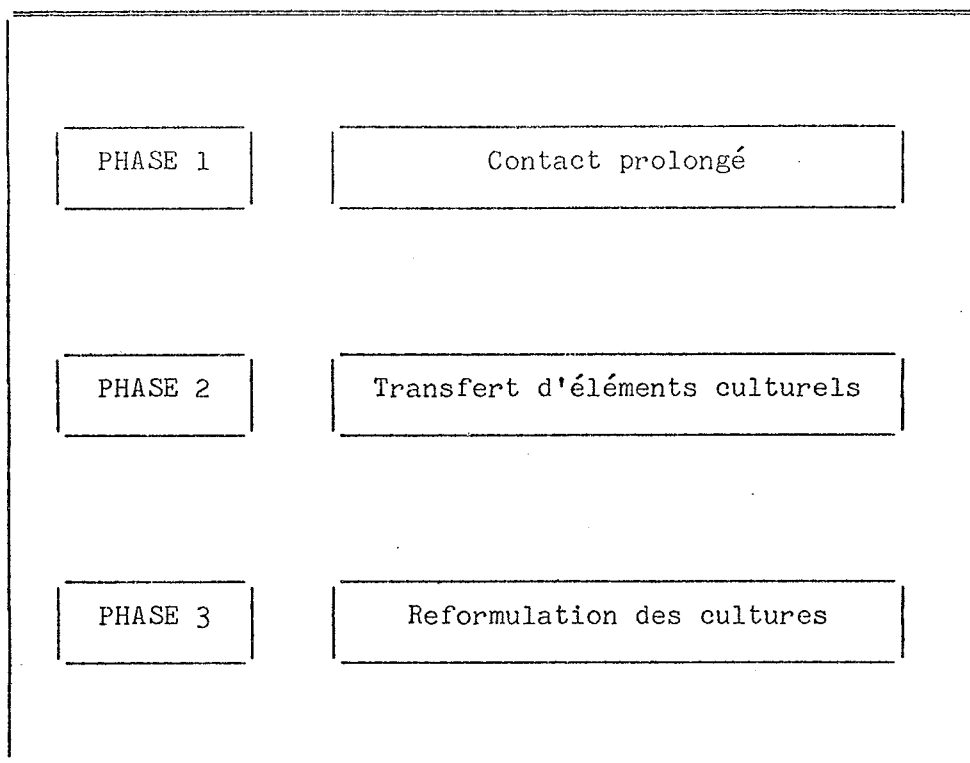
2.2.3 Reformulation des cultures

Ce processus global d'adaptation s'exprime dans le remodelage des modèles culturels et des systèmes de valeurs. Le résultat sera une nouvelle culture, dans sa totalité ou dans quelques uns de ses aspects, avec la conservation de certaines traditions. C'est ainsi qu'il s'agit d'une reformulation des cultures dans laquelle le processus de contact et de transfert aboutit à une solution culturelle intégrée et valable pour ceux qui la vivent.

2.3 Les conditions sociologiques du contact culturel

Il importe de bien connaître les conditions sociologiques dans lesquelles se fait le contact culturel, lorsque nous cherchons à définir, plus particulièrement, les changements culturels survenus au sein d'une

Figure 2 - Le processus d'acculturation



Inspirée de:

Dorsinfang - Smets (1974); Contacts de culture.

société. Les principales considérations devant être envisagées sont les suivantes:

- 1) la situation respective des sociétés en contact,
- 2) l'occasion de la prise de contact,
- 3) le caractère effectif du contact.

2.3.1 La situation respective des sociétés en contact

De nombreux paramètres nous permettent de dresser un portrait des sociétés en contact. D'abord, quel est le type de société impliquée: traditionnelle ou industrielle ? Les particularités engendrées par sa situation géographique peuvent-elles être déterminantes ? Comment se constitue chaque groupe: composition de la population, ses activités principales, son organisation sociale ?

Qui devient le groupe dominant, le groupe dominé ? L'ampleur d'une situation de dépendance explique la facilité avec laquelle le groupe dominé assimilera de nouveaux éléments.

2.3.2 L'occasion de la prise de contact

Comme il s'agit d'un contact inter-ethnique, c'est-à-dire entre deux sociétés culturellement différentes, nous avons intérêt à connaître les bases du premier contact. L'approche fut-elle mercantiliste, de conquête, d'évangélisation ou de colonisation ? L'implantation se fit-elle pacifiquement ou par l'armée, avec ou sans manipulation sociale ? Il faut également tenir compte du milieu dans lequel s'effectue la transmission culturelle: sur le territoire même du groupe dominé ou à l'extérieur de celui-ci. Ainsi, il sera possible de déterminer dans quelle mesure le contexte de la prise de contact a-t-il engendré la compatibilité ou l'incompatibilité des cultures en présence.

2.3.3 Le caractère effectif du contact

En outre, il faut prendre en considération qu'une série de facteurs influencent directement ou indirectement le groupe dominé, dans son choix sélectif d'éléments nouveaux. Les buts de la pénétration culturelle et les intérêts qu'ils desservent, de même que le front économique du contact constituent des facteurs importants et sont souvent la source de conflits. La durée et la persistance du contact vont avoir différents effets, selon la conjoncture présente.

2.4 Les causes du changement culturel

La culture est considérée comme un phénomène dynamique à cause de sa transmission de génération en génération et parce qu'elle se transforme avec chacune d'elles afin de s'adapter aux besoins et aux désirs de la société. Ces transformations culturelles peuvent être associées à l'évolution interne de la société, ou bien être le résultat d'une adaptation à une situation de cause externe.

2.4.1 Interne

L'évolution d'une société sous-entend son changement. Au niveau culturel, différentes causes internes vont susciter des transformations, ou encore renforcer l'importance de certains éléments, normes ou valeurs culturels. Ainsi, selon ses besoins ou ses désirs, et en relation avec le stade de développement atteint, cette société changera elle-même ses activités et ses valeurs culturelles. Par exemple, la découverte de nouvelles ressources peut apporter l'adoption de nouvelles activités et, à plus ou moins longue échéance, leur intégration au niveau culturel. La création de nouveaux rites ou croyances, découlant d'un événement quelconque survenu spontanément, peut changer certains éléments culturels ou leur accorder une toute autre importance. Le rêve individuel projeté sur la communauté peut entraîner celle-ci dans un mouvement particulier susceptible de provoquer l'adoption collective de nouveaux éléments culturels. Les principales causes internes de changement culturels sont donc:

- la découverte de nouvelles ressources,
- la création de nouveaux rites et de nouvelles croyances,
- le rêve,
- la composition sociale du groupe, etc.

2.4.2 Externe

Le maintien d'une identité culturelle peut être perturbé, surtout lors d'une confrontation de deux systèmes culturels différents. C'est ainsi que des causes externes à la communauté vont introduire directement de nouveaux éléments culturels ou, indirectement, créer un climat favorable au changement. Dans bien des cas, l'acculturation se produit au profit d'une certaine dépendance économique. Les principales causes externes de changement sont ainsi:

- la confrontation de modèles de comportement différents,
- l'intervention dans l'éducation et la religion,
- la modification de l'environnement,
- un projet de développement, etc.

2.5 Le rythme du changement culturel

Un changement culturel peut être perceptible à l'intérieur même d'une génération, ou seulement après plusieurs générations. Entre le moment où un nouvel élément est introduit dans le système culturel de la communauté et celui où il y est intégré, plusieurs facteurs peuvent influencer l'échelle temporelle:

- l'incompréhension des éléments nouveaux,
- le degré d'utilité ou de nécessité de ces éléments,
- les buts et aspirations de la communauté.

Ainsi, le changement s'effectuera-t-il d'une manière très lente, progressive ou rapide, avec ou sans pression sociale.

2.6 Les forces impliquées dans le changement

Il est bon de mettre l'accent sur les forces relatives qui tiennent lieu d'influences responsables à l'encouragement ou, au contraire, au ralentissement du changement. Lorsque deux groupes ethniques différents entrent en contact, il s'installe inévitablement un rapport de force; par conséquent, le fait de mettre en évidence les intentions du groupe dominant et la réponse du dominé peut s'avérer très révélateur.

Les éléments culturels nouveaux qui s'additionnent à une culture déjà existante sont susceptibles de subir des modifications en fonction du milieu dans lequel ils s'infiltreront. Ils peuvent également détruire certains éléments propres à la culture initiale, ce que l'on désigne sous le terme de "génocide culturel". Le problème consiste à déterminer dans quelle mesure une société va-t-elle accepter ou résister à une restructuration de son comportement et de son mode de vie. L'étude des forces relatives implique nécessairement une bonne connaissance de la culture originale de cette société, ainsi que de son passé.

2.7 Les vecteurs culturels

Ils se définissent en tant que véhicules permettant la circulation ou la diffusion des innovations. Leur rôle est très important à l'intérieur du processus d'acculturation. Il s'agit, en premier lieu, de les

identifier, puis d'étudier leur niveau d'intervention. Voici donc les principaux vecteurs culturels:

- les élites traditionnelles ou nouvelles,
- les groupes communautaires,
- les mass-média,
- l'école,
- le milieu de travail,
- la religion.

2.8 Les barrières au changement

La dynamique culturelle se heurte souvent à des barrières qui peuvent être fondées sur des raisons économiques, sur la culture elle-même, sur la forme de la société ou un caractère psychologique. L'intégration d'éléments nouveaux est conditionnelle au renversement de ces barrières.

2.8.1 Barrières économiques

Les causes économiques qui limitent l'intégration d'éléments nouveaux sont celles qui affectent l'individu dans son choix, en lui imposant des contraintes matérielles. Nous retrouvons principalement:

- la pauvreté,
- l'instabilité professionnelle.

2.8.2 Barrières culturelles

La culture peut elle-même freiner l'adoption des nouveautés, tenant pour acquis le caractère original et supérieur que ressent toute société face à sa propre culture. Parmi les barrières culturelles, citons:

- la religion,
- les rites et croyances,
- l'ethnocentrisme culturel,
- les valeurs et attitudes admises.

2.8.3 Barrières sociales

La société, de par sa culture et son organisation interne, peut constituer un milieu propice aux conflits culturels. En dépit

de l'omniprésence d'éléments identiques au sein de sociétés différentes, il demeure que ces mêmes éléments constituent souvent des obstacles à l'harmonisation de deux cultures. Les principales barrières sociales sont:

- la solidarité des groupes,
- les intérêts personnels,
- la crainte de l'opinion publique,
- l'autorité.

2.8.4 Barrières psychologiques

Ces barrières sont difficilement identifiables. Elles sont constituées par l'incompréhension des propositions nouvelles entendues dans l'interprétation différente que l'on fait d'éléments semblables dans des cultures différentes, tels:

- le sens des gestes et des symboles,
- la notion de temps et de distance,
- la perception des rôles,
- le sens des mots.

PARTIE II

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET IMPACTS SOCIAUX

Cette seconde partie présente d'abord une approche théorique non exhaustive des impacts sociaux, mais qui permettra de mieux saisir le contexte général dans lequel s'effectue la planification sociale à l'égard des projets de développement.

Dans le but de répondre à notre objectif de départ, nous continuerons avec une analyse des rapports d'études d'impacts de deux projets de développement particuliers et, dans une étape finale, nous tâcherons d'identifier les indicateurs sociaux nécessaires pour décrire les changements.

1. APPROCHE THÉORIQUE DES IMPACTS SOCIAUX

1.1 Mise en situation

De plus en plus, tant dans le secteur privé que gouvernemental, on reconnaît, dans une perspective d'aménagement intégré du territoire, la nécessité et la validité des recherches et études sociales. Les études théoriques, abordant les concepts et les procédures, nous proviennent depuis les années 1970 des États-Unis pour la plupart.

Le besoin de procéder à une évaluation des impacts sociaux s'est dessiné à la suite des politiques, des décisions et des actions prises de l'extérieur d'une communauté et, dans la majorité des cas, sans consultation préalable avec la communauté concernée. Ainsi, la nécessité d'établir un cadre conceptuel des répercussions sociales des projets de développement de source extérieure à une communauté s'est concrétisée dans l'élaboration d'une méthodologie pour l'évaluation des impacts sociaux.

1.1.1 Les impacts sociaux

"Les impacts sociaux sont les modifications apportées à la vie économique et sociale d'une communauté ou d'une région, qui se produisent pendant une certaine période et interagissent avec le ou les agents causaux (Oslen et Merwin 1977)."⁽⁵⁾

(5) Blishen, B.R. et al. (1979); Modèle d'impacts socio-économiques pour le développement du Nord, MAIN, page 10.

Nous distinguons quatre secteurs d'impacts sociaux:

- a) le social,
- b) le spatial,
- c) le culturel,
- d) l'économique.

Pour une liste plus détaillée, se référer au tableau 1 - "Secteurs de changement du milieu humain" (page 4).

1.1.2 Indicateurs sociaux et statistiques sociales

Les indicateurs sociaux permettent d'évaluer l'état de développement social d'une région. Dans la pratique, ils sont souvent confondus avec les statistiques sociales qui, dans certains cas, ne constituent pas des indicateurs sociaux. À ce titre, les différences et les relations entre les indicateurs et les statistiques sont définies comme suit:

"On ne considère généralement comme indicateurs, tant économiques que sociaux, que des statistiques particulièrement significatives, aptes à résumer l'information et à instruire rapidement de l'état d'un phénomène ou à rendre intelligibles les processus et les changements qui ont cours dans une société donnée."⁽⁶⁾

Ainsi, les indicateurs sociaux sont des instruments de mesure des divers aspects de la vie sociale. Il s'agit d'un type de statistique sociale particulière, dont l'apport est spécifique dans la planification sociale. L'approche théorique des indicateurs sociaux représente une étape vers la mesure de la qualité de vie.⁽⁷⁾

1.2 Méthode d'étude des impacts sociaux

Les méthodes d'étude des impacts environnementaux sont nombreuses⁽⁸⁾.

(6) Québec (1978); La question des indicateurs sociaux. Études et avis du Conseil des affaires sociales et de la famille, MAS, page 13.

(7) Voir ANNEXE 1 - Indicateurs sociaux proposés par l'OCDE et l'ONU.

(8) Voir ANNEXE 2 - Typologie des méthodes.

Cependant, aucune de ces méthodes traditionnelles n'est applicable de manière satisfaisante à l'étude des impacts dans le domaine social. L'absence d'une considération des répercussions sociales devient alors la cause et la conséquence de cet état de fait. L'aspect social, jusqu'ici négligé, prend aujourd'hui une place de plus en plus importante, laquelle se manifeste surtout à travers une littérature qui aborde l'approche des impacts sociaux sur le côté méthodologique et conceptuel. À la lumière de cette littérature, nous avons réuni les principales phases constituant le cadre méthodologique d'identification et d'évaluation des impacts sociaux (voir figure 3).

1.2.1 Profil: Description et inventaire

La première phase consiste à réunir l'information de base nécessaire pour évaluer l'impact social potentiel d'un projet. Cela implique trois aspects: le profil de la communauté, les caractéristiques du milieu et la description technique du projet. La réalisation de ce profil, ou cadre de référence, implique deux conditions:

- l'établissement des limites spatiales de l'étude correspondant à la sphère d'influence du projet proposé,
- la détermination des aspects sociaux prioritaires à décrire, parmi les variables retenues, à l'intérieur des quatre catégories d'impacts sociaux.

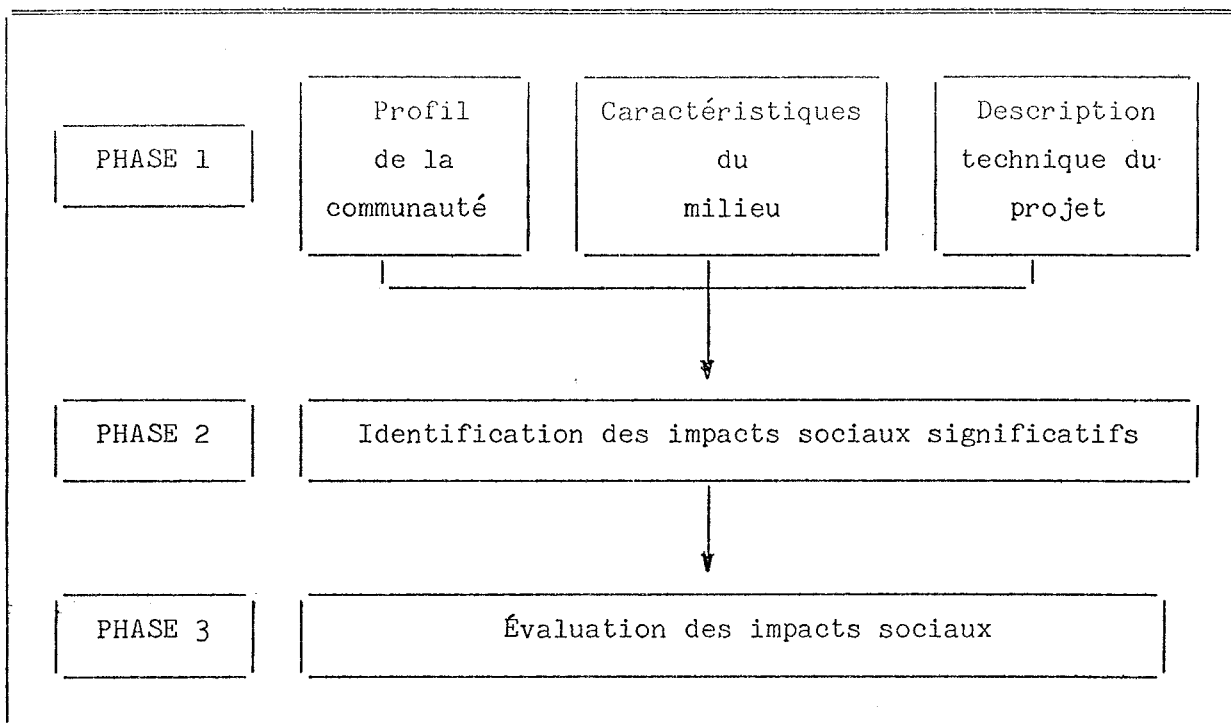
Ce profil permet ainsi de cerner les limites de l'étude.

1.2.2 Identification

Lors de la deuxième phase, les composantes sociales affectées par le projet sont identifiées. À cette étape, on procède à l'analyse des impacts prévus, afin de découvrir leur importance relative, c'est à-dire de déterminer, avec toute l'objectivité possible, les changements qui pourront être critiques ou non. Pour estimer justement l'importance des répercussions sociales prévues, les critères utilisés font toujours preuve d'instabilité. Par conséquent, neuf mesures sont à retenir en vue d'une meilleure interprétation des effets sociaux:

- 1) l'ampleur du changement,

Figure 3 - Méthode d'étude des impacts sociaux



Adapté à partir de:

1. Dumas, Pierre (1975); "Méthodologie du rapport général d'impacts sur l'environnement". Dans: Les impacts sociaux du projet d'aménagement de la Baie James: p. 33.
2. Lang Armour ass. (1981); "Steps in impact assessment". Dans: The Assessment and Review of social impacts: p. 80.
3. Louis J. D'Amore (1978); "Social Science Methodological Emphases and the SIA Process". Dans: An executive guide to social impact assessment: p. 38.

- 2) l'universalité,
- 3) la durée,
- 4) le nombre d'impacts,
- 5) l'impact cumulatif,
- 6) l'irréversibilité,
- 7) l'impact créant un précédent,
- 8) la vulnérabilité sociale,
- 9) les controverses et débats.

1.2.3 Évaluation

Pour être utile à l'intérieur d'un processus décisionnel, l'étude d'impacts doit non seulement identifier les impacts, mais également les évaluer. Cette évaluation est obligatoirement quantitative et qualitative, objective et subjective. Il s'agit de pondérer les impacts pressentis, de déterminer leur acceptabilité et ainsi d'évaluer l'impact global du projet. Dans la mesure où cela s'avère nécessaire, il faut prévoir également des alternatives. Bien que l'évaluation soit généralement subjective, elle se veut une procédure démocratique, du moment qu'elle est menée conjointement par la communauté et les parties intéressées.

1.3 Techniques de mesure des impacts sociaux

Comment mesurer l'impact d'un projet sur les composantes sociales, alors que plusieurs des variables ne sont pas quantifiables ? Compte tenu de cette particularité du domaine social, les techniques de mesure utilisables sont, pour la plupart, subjectives.

1.3.1 Les indicateurs sociaux

Tel que mentionné précédemment, les indicateurs sociaux sont des données statistiques particulièrement significatives pour mesurer et prédire le sens d'un changement social. Lorsque ces statistiques sont disponibles et fiables, elles constituent des outils de mesure qui permettent de cerner, de façon chronologique, la réalité sociale d'une communauté. Généralement, le profil socio-économique est réalisé à partir d'une série de paramètres bien établis (voir tableau 3).

TABLEAU 3 - Exemples d'indicateurs de qualité de vie
(Hornback et Al., 1973)

Facteurs	Indicateurs objectifs
<u>ÉCONOMIQUE:</u>	
Revenu	Revenu per capita, revenu moyen familial
Distribution	Coefficient de distribution des revenus
Sécurité	Assurances sur le revenu, mesures de bien-être social
Satisfaction du travail	Taux d'accidents, productivité et stabilité de la main-d'oeuvre
<u>SOCIAL:</u>	
Famille	Taux de mariages et de divorces, naissances naturelles
Communauté	Échelle de perception de la responsabilité sociale
Stabilité sociale	Fréquence des conflits sociaux et de changements institutionnels
Sécurité physique	Taux de criminalité
Culture	Revenus disponibles pour l'expression et la création
Récréation	Taux de fréquentation des activités récréatives
<u>POLITIQUE:</u>	
Participation électorale	Pourcentage de votants
Participation non électorale	Statistiques de membres (corps intermédiaire et groupes de pression)
Responsabilités gouvernementales	Affectations budgétaires (société + individus)
Libertés civiles	Institutions pour les droits de l'homme
Information (liberté + qualité)	Analyse de contenu, média d'information

TABLEAU 3 - Exemples d'indicateurs de qualité de vie
(Hornback et Al., 1973)
(suite)

Facteurs	Indicateurs objectifs
<u>SANTÉ:</u>	
Physique	Taux de mortalité infantile, médecins/capita, soins de santé
Mental	Occupation des institutions, réinsertion sociale
Alimentation	Consommation/capita, éléments nutritifs, autres
<u>ENVIRONNEMENT PHYSIQUE:</u>	
Logement	Démolitions, constructions, qualité des habitations (civiles)
Transport	Coûts, budgets nationaux
Services publics	Coûts énergétiques, distribution et disponibilité
Qualité matérielle	Temps de vie des produits, budgets d'entretien
Esthétique	Nombre de dépotoirs, espaces verts
<u>ENVIRONNEMENT NATUREL:</u>	
Qualité de l'air	Différents indices de la qualité du milieu
Qualité de l'eau	
Radiation	
Déchets solides	
Brut	

SOURCE: Sasseville, J.C. et Al. (1978); Vers une nouvelle génération de méthodologie d'évaluation des répercussions environnementales.
INRS, Québec: p. 104.

1.3.2 La consultation

Le second outil de mesure et l'un des plus importants, quoique souvent négligé, est la consultation publique. En effet, consulter la population touchée apporte souvent une dimension beaucoup plus concrète que des données statistiques. Les enquêtes de terrain et les sondages auprès des populations fournissent l'information nécessaire, en particulier, pour les variables non quantifiables, telles les valeurs, les croyances, les habitudes de vie, etc. De plus, les réunions d'information et les comités de citoyens constituent une autre forme de consultation.

1.3.3 L'intuition professionnelle

Étant donné le caractère particulier des composantes sociales, il demeure possible que le chargé d'études s'en remette uniquement à son intuition, fondée toutefois sur sa conscience et son expérience professionnelles. Dans ce cas, il procède par référence à des conditions similaires et envisage donc des conséquences similaires; cette technique est appelée "méthode des scénarios".

2. PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

2.1 Contexte de l'étude

Il suffit de regarder vivre les communautés autochtones du Nord pour se retrouver face à une évidence: des changements fondamentaux ont amené ces populations à évoluer dans leur mode de vie. Ces communautés dites "traditionnelles" se sont d'abord transformées de façon lente, mais continue suite aux contacts répétés de groupes culturellement différents; puis, la transformation s'est effectuée avec une rapidité quasi imprévisible à cause des projets de développement. Qu'il s'agisse de développement minier, de projet hydro-électrique ou de pipeline, il n'en demeure pas moins que ce mouvement prend sa source à l'extérieur du milieu d'opération et qu'il est orienté par une société "moderne" aux intérêts particuliers.

En conséquence, des facteurs de développement exogènes au milieu entraînent inévitablement une série de modifications des conditions de vie et du milieu lui-même. Donc, pour accroître notre connaissance et améliorer notre approche de l'évolution des communautés traditionnelles, il nous apparaît pertinent d'étudier les secteurs d'impacts sociaux qui ont été retenus lors de la planification de certains projets de développement. Cette recherche est motivée par le besoin de mettre au point des mesures sociales adéquates, en complément de mesures économiques, qui soient applicables dans une perspective de "monitoring social".

2.1.1 Sociétés traditionnelles vs sociétés modernes

L'usage du mot "traditionnel" nécessite l'explication des caractéristiques qu'il désigne. Une société traditionnelle se définit par opposition à une société moderne. En règle générale, une telle société se distingue par son économie de subsistance, axée sur des échanges entre ses membres, par une tendance à la stabilité due aux fondements sacrés de l'ordre social, dont le contrôle est exercé par un petit groupe ou un pouvoir local.

Au contraire, une société moderne ou "industrielle" se veut très individualiste et son économie est basée sur l'usage de la monnaie et l'échange commercial. L'introduction continuelle de besoins nouveaux et variés, une diminution du pouvoir local, la diffusion scolaire, sont autant de facteurs qui déterminent la complexité des relations sociales de la société moderne.

"Les sociétés traditionnelles trouvent la conscience de leur existence dans la continuité de leur mode de vie, tandis que nous la percevons dans son évolution."⁽⁹⁾

La différence entre ces deux types de sociétés se situe donc aussi au niveau de la perception d'une réalité sociale. Cette différenciation, difficile à rationaliser, révèle l'ampleur des répercussions sociales que peut avoir un projet de développement introduit dans une communauté traditionnelle.

(9) Dorsinfang - Smets (1974); op. cit.

2.1.2 Projets retenus

Divers problèmes sont omniprésents dans l'expansion et le développement d'une communauté. Il ne faut pas négliger cet aspect et classer tout bouleversement social comme étant une répercussion d'un projet précis. Toutefois, il demeure que certains problèmes, déjà présents au sein d'une communauté, sont susceptibles d'être amplifiés par la mise en opération d'un projet d'envergure; il en est de même de certains changements déjà amorcés.

Toutes les composantes du milieu humain sont interreliées et interdépendantes. Un projet de développement peut soulever une réaction en chaîne. En conséquence, l'analyse de certains projets, qui ont fait l'objet d'études des impacts sociaux, peut conduire à l'identification des indicateurs sociaux les plus appropriés pour décrire les changements.

2.1.3 Critères de sélection

Les critères qui ont influencé le choix des projets s'expriment ainsi:

- Une similitude entre toutes les régions nordiques canadiennes, quant à la composition de leur population, nous met en présence d'ethnies diverses: Inuit, Indiens et Blancs. Ainsi, les contacts culturels deviennent-ils un facteur important dans le modèle de développement des communautés.
- L'immense activité associée aux explorations de pétrole et de gaz dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, accélère la transition d'un mode de vie traditionnel vers une société moderne industrielle, d'où la pertinence des projets de pipeline à fournir une information de base pour la sélection d'indicateurs sociaux.
- La disponibilité des études et des rapports d'impacts sociaux des projets de pipeline sur les communautés nordiques.

2.2 Projet 1: Le pipeline de la route de l'Alaska

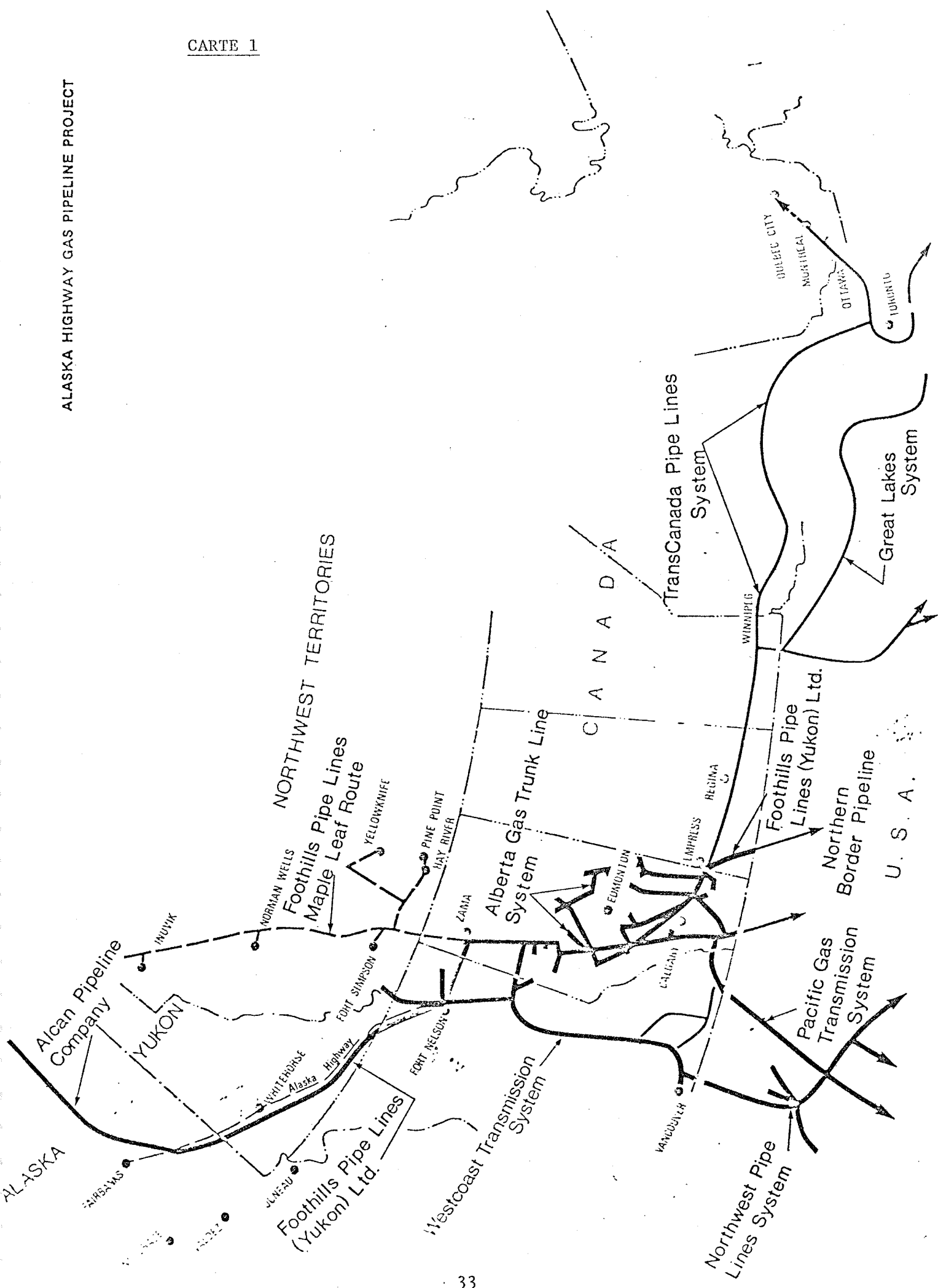
2.2.1 Description du projet

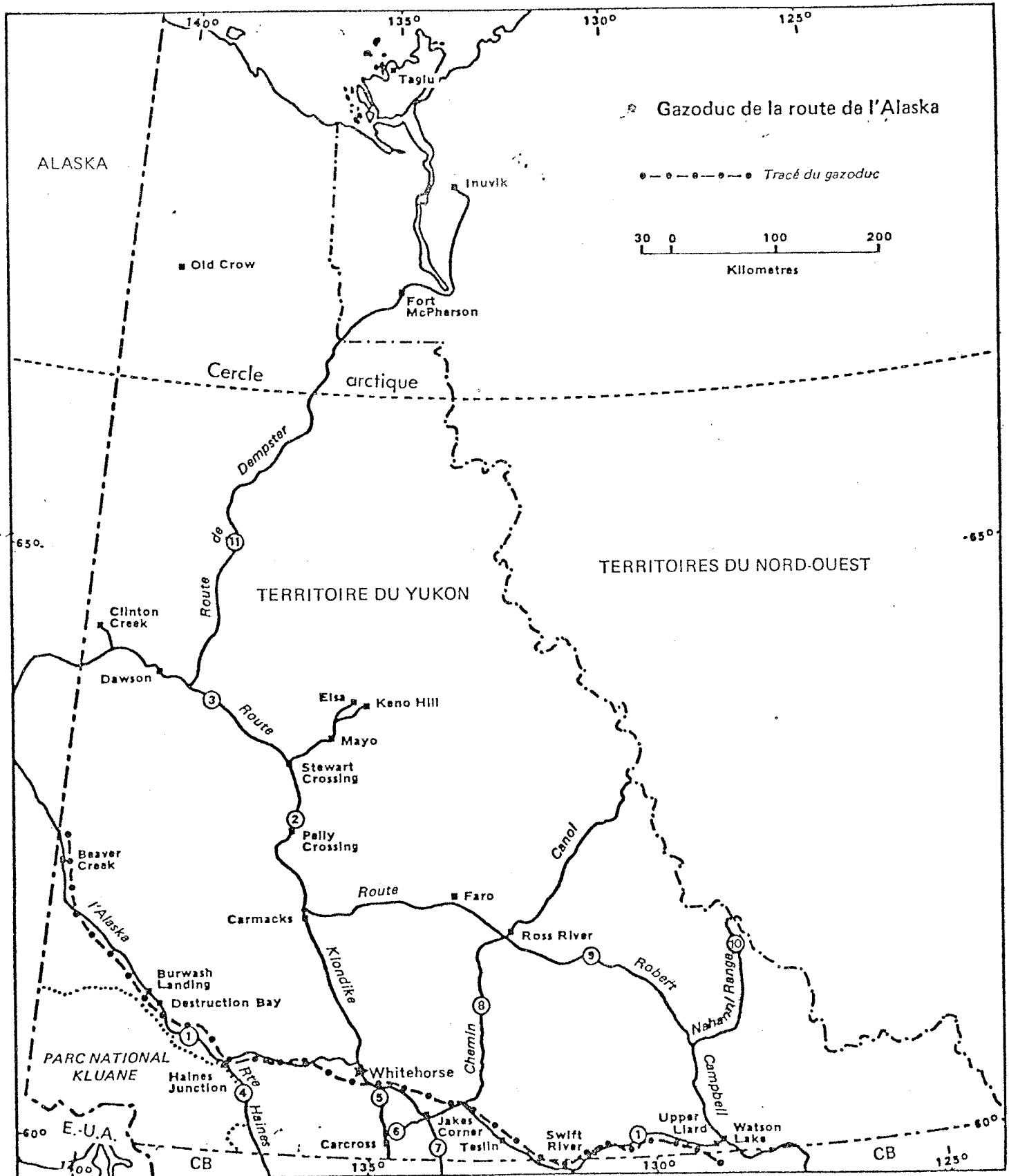
L'histoire du pipeline de la route de l'Alaska remonte à 1968, lors des débats et discussions qui ont suivi la découverte du gisement de gaz et de pétrole à la baie Prudhoe, en Alaska. Différents réseaux de transport de gaz naturel ont alors été présentés et le tracé proposé par la Foothills fut celui retenu par les autorités gouvernementales et approuvé en 1978. Sa construction devait s'étendre sur trois ans à partir de 1979; toutefois, l'étape finale est reportée à 1984.

Le pipeline de la route de l'Alaska est un projet qui vise le transport du gaz naturel de l'Alaska vers les états américains consommateurs. Son parcours s'étend de la baie Prudhoe en Alaska, à travers le Yukon, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et les états continentaux des États-Unis. La construction et l'opération de la portion du pipeline au Yukon seront gérées par la "Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd", en Colombie-Britannique par la "Westcoast Transmission Company Limited" et en Alberta par "The Alberta Gas Trunk Line Company Limited". (voir carte 1)

La portion du gazoduc située au Yukon longera la route de l'Alaska sur 818 km, depuis Beaver Creek jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique au sud-est (voir carte 2). Sa construction comprend un pipeline souterrain de 42 pouces de diamètre et l'aménagement de 10 stations "compresseurs" situées le long de la route du pipeline, à intervalles réguliers de 80 km. Outre l'approvisionnement des états américains, la Foothills prévoit offrir un service de gaz aux communautés du Yukon et aux industries établies le long du parcours. Le quartier général de contrôle et de surveillance se trouvera à Whitehorse et des bureaux locaux seront ouverts à Watson Lake, Teslin, Haines Junction et Beaver Creek.

Ce projet représente le plus important système de transport de gaz naturel en Amérique du Nord, sa longueur totalise 7 530 km,





Source: Rapport de la Commission d'évaluation environnementale (1979)

dont plus de 3 200 km au Canada. C'est également, en termes d'investissement, le plus imposant projet soutenu par l'industrie privée, dans toute l'histoire du Canada.

2.2.2 Communautés et milieu

Il serait intéressant de reconstituer l'histoire du Yukon et de la dynamique du changement qui a conduit les communautés autochtones du Yukon au stade actuel d'organisation sociale. Toutefois, cette rétrospective du développement sera ici mise de côté, notre intérêt ne visant pas l'explication de la conjoncture actuelle, mais plutôt une prospection des implications sociales d'un projet de développement de grande envergure. Par conséquent, une brève description du climat social actuel, au sein des communautés affectées par le projet, fournira l'information nécessaire à notre analyse.

L'isolement géographique et social a permis aux communautés nordiques le maintien d'une continuité culturelle et d'une certaine stabilité sociale. L'ouverture de la région par l'amélioration des communications a favorisé son désenclavement. La construction de l'autoroute de l'Alaska a, en particulier, entraîné une poussée dans l'exploration de la région et dans l'exploitation de ses ressources par les gens du sud. Par ailleurs, l'intérêt manifeste pour le secteur minier, le développement et l'expansion des services gouvernementaux, de 1950 à 1960, ont provoqué une vague de croissance telle que la population du Yukon est passée de 4 914 habitants en 1941 à 22 392 en 1975.

Près de 75 % de la population demeure le long du couloir du pipeline, inégalement répartie en 14 communautés de plus de 100 habitants. Parmi celles-ci, on retrouve deux villes principales: Whitehorse et Dawson; une ville secondaire: Faro, ainsi que de nombreuses localités non organisées (voir Carte 2).

Le territoire a subi un développement soutenu par un optimisme de source principalement exogène. De nouveaux comportements, en provenance du sud, ont accompagné cette expansion territoriale.

Les autochtones ont adopté, avec plus ou moins de résistance, des comportements sociaux nouveaux, marqués toutefois par l'ambiguïté entre les avantages et les frustrations qui sont liés au développement. Dans le contexte canadien, le style de vie et le climat social des communautés du Yukon sont devenus moins spécifiques.

Aujourd'hui, l'univers technologique moderne a remplacé l'univers traditionnel. Les modes anciens de production et de résidence ont été abandonnés de façon irréversible. La concentration et la croissance de la population ont engendré de nouvelles formes de rapports sociaux et politiques. L'instauration du travail salarié et d'une économie monétaire a créé une dépendance des autochtones face à l'argent et suscité l'abandon de leurs activités traditionnelles. Ils se réfugient maintenant dans les centres urbains, à la recherche d'un emploi souvent inexistant.

En général, la population du Yukon est jeune. Malgré la présence de différentes cultures sur le territoire, il semble que la population autochtone tende à conserver son homogénéité; elle rejette l'assimilation et prône, de plus en plus, l'autonomie culturelle. Le développement d'associations indiennes comme entités politiques est une action concrète de cette phase marquée d'ethnocentrisme.

L'atmosphère sociale des communautés est intimement liée au climat économique. La grande mobilité dans le secteur du logement, les problèmes liés à l'abus de l'alcool et l'accroissement de l'assistance sociale reflètent assez fidèlement l'aspect socio-culturel des activités humaines sur le territoire. Les préoccupations majeures des autochtones touchent principalement le contrôle social et la planification du développement dans le Nord.

2.2.3 Impacts sociaux

Conformément aux études d'impacts socio-économiques effectuées relativement au projet de pipeline de la route de l'Alaska,

il nous apparaît intéressant de considérer les trois rapports suivants, en raison de l'implication spécifique de chaque auteur dans la réalisation de ce projet de développement:

- 1) Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd (1976); Public Interest, Volume 5A: Socio-Economic Statement.
- 2) Lysyk Kenneth M. et al. (1977); Enquête sur le Pipeline de la route de l'Alaska.
- 3) The Women's Research Centre (1979); Beyond the pipeline.

1) Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd

La compagnie Foothills est le promoteur du projet. Elle reconnaît que la construction du pipeline ne peut passer à travers le Yukon sans avoir d'impact. L'influence du pipeline sur la structure socio-économique du Territoire dépend non seulement de l'état de la société et de son économie, mais également de la façon dont le projet est implanté.

La Foothills a réalisé sa propre étude d'impacts, conformément aux exigences de l'Office national de l'Énergie pour l'obtention d'un certificat autorisant la construction et l'exploitation d'un pipeline pour le transport du gaz naturel et du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, en ce qui a trait à l'aspect territorial, et également dans le but d'informer les résidents du Yukon sur la portée du projet et les intentions du promoteur.

Dans son rapport, elle a tenté d'identifier et d'évaluer les caractéristiques socio-économiques du Yukon qui peuvent être affectées par la construction et la mise en opération du pipeline. Son but était de délimiter les facteurs déterminant l'impact du projet et d'établir des propositions visant à atténuer les problèmes qui surgiront. Une révision et une étude des statistiques disponibles sur les années récentes lui ont permis une évaluation de base des effets du projet.

Sur le tableau 4 figurent les secteurs qui ont constitué l'objet d'une étude d'impact.

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

a) Population -

Pour cette planification socio-économique, il est fondamental de prendre en considération le volume et la structure de la population du Yukon. Toutes les communautés vont subir une croissance accélérée en fonction de la période de construction du pipeline. Historiquement, la population autochtone enregistre un déclin par rapport au pourcentage de la population totale. Cette situation aura tendance à se poursuivre, étant donné l'afflux des travailleurs non autochtones qui vont envahir la région. La Foothills ne présente toutefois aucune statistique pour appuyer cette affirmation sur la distribution ethnique.

b) Institutions gouvernementales -

Chaque activité gouvernementale peut être affectée, suite à des besoins spécifiques du projet ou à des changements dans le volume et la distribution de la population. Des fonctionnaires, de différents ministères et départements des gouvernements du Canada et du Yukon, ont été interviewés dans le but d'estimer les effets possibles du projet.

Selon leurs responsabilités respectives, les ministères du gouvernement du Canada qui opèrent sur le Territoire vont devoir s'ajuster à une plus grande demande de services et, par conséquent, combler un besoin de personnel supplémentaire. Le pipeline aura pour effet d'intensifier la demande pour les soins de santé et d'occasionner des mouvements de population qui se traduiront par une sur-utilisation des moyens de transport et de communication; il nécessitera en outre le recrutement d'une main-d'oeuvre spécialisée.

TABLEAU 4 - Secteurs d'impacts étudiés par la Foothills

Secteurs	Éléments
Population	Volume Distribution ethnique
Institutions gouvernementales	Gouvernement du Canada Gouvernement du Yukon Gouvernement municipal
Environnement social	Assistance sociale Logement Abus d'alcool Crime Vie communautaire
Environnement économique	Dynamisme de l'économie Agriculture Construction Foresterie Piégeage Gouvernement du Canada Gouvernement du Yukon Chasse et guidage Mines et explorations Approvisionnements et services Transport Tourisme Main-d'oeuvre . dynamisme . demande . approvisionnement . impact Justice

Le gouvernement territorial sera également affecté par une croissance des activités; cependant, cette expansion peut être absorbée sans nécessiter l'emploi d'un personnel additionnel. Au palier municipal, aucun changement n'est prévu, sauf dans les petites communautés où la population peut agir comme catalyseur du développement des institutions et provoquer, par exemple, un changement de statut.

L'impact global apparaît minime. L'application et la régularisation des activités semble être le problème à solutionner. On conclut que les analyses relatives aux impacts du pipeline sur les institutions gouvernementales devraient être dirigées par les gouvernements eux-mêmes.

c) Environnement social -

Selon une analyse de données statistiques des années antérieures, l'assistance sociale augmente au même rythme que la population. Cette tendance va se poursuivre selon les projections de la Foothills. Cependant, une croissance additionnelle, évaluée à 7 %, découlera des activités générées par le pipeline.

En effet, et contrairement à ce que l'on pourrait attendre à priori, il existe une relation entre l'augmentation de l'assistance sociale et celle des activités économiques lorsque celles-ci créent un déséquilibre dans l'économie locale. Cette croissance marquée d'un secteur de l'économie se traduit souvent par la disparition d'un marché local compétitif en faveur de compagnies extérieures, l'arrivée d'une main-d'oeuvre externe spécialisée en concurrence avec une main-d'oeuvre locale moins avantagée et également l'entrée massive de produits nouveaux dans tous les secteurs de la consommation.

Par conséquent, une région touchée par ce type de développement verra sa population aux prises avec des difficultés d'adaptation à un nouveau régime économique et une partie plus

grande de cette population devra avoir recours aux prestations d'assistance sociale. C'est aussi souvent le cas de ceux qui, suite au développement, perdent leurs territoires de chasse et de piégeage.

Le problème d'une pénurie de logement, ou d'une pression exercée sur la demande en logement, devrait être minime puisque les travailleurs de l'extérieur seront logés dans des camps construits essentiellement pour leurs besoins. Une augmentation de la population peut accroître le nombre d'incidents reliés à l'abus d'alcool. La Foothills désire favoriser la conscientisation aux problèmes d'alcool et ainsi décourager les excès. Les données statistiques du Yukon semblent indiquer que les activités criminelles sont davantage reliées au climat économique qu'au volume de la population. Si c'est bien le cas, le taux de criminalité augmentera durant la période de construction.

Les communautés situées le long du tracé vont subir un bouleversement de leurs modèles sociologiques en fonction de leur degré d'évolution. Leur style de vie sera modifié par une croissance de la population, ce qui peut entraîner une diminution des relations communautaires et un isolement plus grand des membres d'une société. Par conséquent, l'étendue des rapports sociaux va diminuer. En outre, le développement des activités récréatives risque d'entraîner une dispersion et une sélection des groupes. L'implication d'une croissance des communautés résultant d'une expansion économique au niveau local dépend du caractère des nouveaux résidents. Si ceux-ci apportent leurs valeurs dans de petites communautés, le style de vie peut être grandement affecté, compte tenu du fait que tout changement, si minime soit-il, est fortement ressenti.

d) Environnement économique -

Les bases de l'économie du Yukon sont le secteur minier et les dépenses gouvernementales. Le projet du pipeline stimulera l'économie en favorisant une diversification des activités et leur expansion. La Foothills estime les changements par secteur d'activité économique. Il lui semble, notamment, peu probable que le secteur de la construction soit grandement affecté; s'il y a surplus de demande, des firmes du sud viendront combler les besoins. L'industrie forestière apparaît en mesure de subvenir à la demande du projet; elle peut cependant perdre sa main-d'oeuvre dans la mesure où le pipeline entrera en compétition avec elle pour les emplois.

La construction du pipeline affectera l'habitat faunique et éliminera les aires de trappe; cependant, l'effet est amoindri parce que le tracé du pipeline suit le parcours de l'autoroute déjà en place. La chasse et le guidage ne subiront aucun effet significatif.

Le projet présente des gains financiers considérables pour les différents paliers de gouvernement. À long terme, il favorisera un meilleur approvisionnement en énergie pour l'exploitation minière. Dans le secteur des transports, on pourra enregistrer une croissance des affaires dans tous les secteurs de cette industrie. Un impact immédiat se fera sentir dans le secteur touristique: une plus grande circulation sur l'autoroute, l'achalandage des commodités et la destruction du paysage naturel contribueront à réduire l'attraction des touristes pour la région.

Les répercussions sur la main-d'oeuvre sont directement reliées aux changements de la population et de l'économie. On pourra constater un accroissement du nombre des travailleurs à la suite de l'arrivée des gens du sud. Le projet

permettra, en outre, l'embauche d'un certain nombre de travailleurs actuellement en chômage. L'attirance de ces derniers vers le pipeline créera une concurrence avec les employeurs locaux. De plus, le projet affectera les modèles de travail déjà existants et provoquera diverses pressions quant aux salaires et aux conditions de travail dans les milieux connexes.

e) Conclusion

Dans l'ensemble, ce projet procurera des bénéfices aux communautés sises le long du pipeline. La stimulation de la base socio-économique ne sera pas assez importante pour causer des problèmes qui ne pourront être résolus avec un minimum d'effets.

2) Lysyk Kenneth M. et al.

Créée en avril 1977 par le gouvernement du Canada, la Commission Lysyk présentait son rapport au ministre des Affaires et du Nord le 1er août de la même année. Cette commission d'enquête sur l'incidence socio-économique d'un gazoduc le long de la route de l'Alaska était composée d'un président, nommé par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, d'une personne déléguée par le Conseil territorial du Yukon, et d'une personne mandatée par le Conseil des Indiens du Yukon.

Cette enquête a été instituée pour fournir au gouvernement du Canada une analyse des répercussions socio-économiques du projet et de la réaction des habitants de la région touchée. Le tableau 5 illustre les secteurs qui ont été retenus.

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

a) Population

Les communautés seront touchées à divers degrés par ces vastes mouvements de population qui seront peu contrôlés et de courte durée. Intimement lié au calendrier du projet,

TABLEAU 5 - Secteurs d'impacts étudiés par la Commission
d'enquête Lysyk

Secteurs	Éléments
Population	Volume Composition
Social	Santé et bien-être Éducation Services sociaux Logement
Spatial	Utilisation du sol Développement et aménagement du territoire
Économique	Dynamisme de l'économie Main-d'oeuvre Activités

l'afflux de population en provenance du sud viendra sensiblement bouleverser l'édifice social et économique du Yukon.

b) Social

Il est question des répercussions sur les installations médicales du Yukon. Les prévisions ne stipulent aucune tension majeure sur les installations actuelles, cependant, elles soulèvent un problème dans la distribution des soins au personnel d'exploitation et d'entretien et leur famille qui vivront dans les petites agglomérations. Cette situation entraînerait une amélioration des services de santé. Il faudrait également s'assurer d'une augmentation des installations relativement aux maladies mentales causées par le stress.

La vie familiale sera affectée par une augmentation des divorces, par un nombre accru d'enfants négligés, par le problème des garderies. Dans le secteur de l'éducation, une inquiétude se fait jour en ce qui concerne le maintien de la qualité de l'éducation. Toutefois, l'accroissement de la population dans les petites localités fait naître l'espoir d'une prolongation des années d'enseignement dans les écoles locales. Ainsi, les enfants ne seraient pas contraints de quitter leur milieu pour poursuivre leurs études.

Whitehorse devrait être en mesure d'absorber sans difficulté les répercussions de la construction du pipeline sur le logement. Toutefois, il faut considérer que les travailleurs de l'extérieur exigeront une certaine qualité de logement; il semble donc qu'il n'y ait pas suffisamment d'habitations pour répondre à la demande.

Il ne fait aucun doute que les problèmes reliés à l'abus d'alcool seront aggravés. On mentionne aussi l'exploitation sexuelle des femmes, le crime, la violence et le bouleversement de la vie communautaire. Il est certain que les répercussions varieront d'une localité à l'autre.

c) Spatial

L'aménagement et l'utilisation des terres est un secteur négligé. Le Yukon ne possède pas actuellement de plan global d'utilisation des Terres et, selon la Commission, ceci créera des problèmes tels que celui des limites des agglomérations et de la responsabilité des services municipaux. Il existe également un danger de bouleverser les projets d'urbanisation à long terme, suite à l'aménagement déjà entrepris, d'un vaste parc à maisons mobiles. Il peut en résulter des abus du point de vue esthétique ou de l'utilisation de l'espace. De plus, les nouvelles habitations peuvent, à cause de leur organisation et leur conception, constituer des enclaves.

d) Économique

Après la période de prospérité, un bon nombre d'installations et d'entreprises locales ne seront plus rentables, ce qui constitue l'un des problèmes de l'économie locale. Les résidents devront alors absorber le coût de l'expansion, marqué par de fortes pressions inflationnistes. En conséquence, le milieu économique sera perturbé à court terme, par suite des mouvements rapides et considérables de population et de capitaux. Cependant, à long terme, il ressort un point positif: c'est la mise à la disposition des agglomérations du Yukon d'une grande quantité de gaz naturel.

e) Conclusion

Le pipeline est perçu comme le point de départ de l'expansion. À cause d'une importante carence de données, il a toutefois été impossible d'évaluer les répercussions sociales du projet et d'en supputer avec netteté les changements probables. Selon la Commission, les prévisions de la Foothills sont irréalistes et trop optimistes.

3) The Women's Research Centre

"Beyond the Pipeline" est l'étude de la vie des femmes et de

leurs familles à Fort Nelson, en Colombie-Britannique, et à Whitehorse, au Yukon; c'est aussi l'identification des répercussions socio-économiques de la construction du pipeline de la Route de l'Alaska. L'étude a été coordonnée par le "Women's Research Centre" de Vancouver et réalisée conjointement avec "The Yukon Status of Women Council" et "Fort Nelson Women's Centre", délégués et responsables de la recherche locale, à Whitehorse et Fort Nelson respectivement. Chaque équipe de recherche locale regroupait des femmes préoccupées par les répercussions du projet et résidentes dans la communauté.

L'étude réalisée pour "The Northern Pipeline Agency" constitue un précédent dans la mesure où elle fut commandée par le gouvernement. L'échéance accordée pour cette étude était de quatre mois. Le tableau 6 énumère les secteurs étudiés.

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

a) Social

Dans le cas présent, le développement est la construction du pipeline et les communautés concernées sont Fort Nelson et Whitehorse. Un effet indéniable sera une demande accrue de services. En priorité, les services médicaux devront se doter de médecins supplémentaires, d'hôpitaux plus grands et d'un service de contrôle des naissances. Dans le secteur de l'éducation, les besoins en aménagement vont varier en fonction de l'arrivée des travailleurs de l'extérieur, selon qu'ils viennent seuls ou avec leur famille comprenant des enfants d'âge scolaire. Selon le secrétaire-trésorier du "Fort Nelson School Board", aucune planification n'a été mise sur pied pour soutenir l'impact éventuel du pipeline sur le système scolaire.

Le coût de la vie des communautés nordiques est, en général, plus élevé que dans les autres régions du Canada. Le

TABLEAU 6 - Secteurs d'impacts étudiés par "The Women's Research Centre"

Secteurs	Éléments
Social	Services: . sociaux . médicaux . éducatifs Coût de la vie Logement Crime Impact sur les femmes Impact sur la communauté
Économique	Emploi Milieu des affaires

pipeline provoquera une croissance additionnelle, surtout durant la phase de construction, si bien que la population pourrait se voir contrainte de quitter la région. Déjà, la spéculation sur les terrains et les maisons, de même que de fortes pressions inflationnistes, se sont fait sentir. Cette augmentation du coût de la vie apparaît comme l'une des conséquences les plus néfastes du projet.

Dans le secteur de l'habitation, il serait nécessaire de prévoir les besoins des résidents, temporaires ou permanents, afin de pallier à une pénurie de logements et à une augmentation des coûts.

En présence du stress financier, les malaises sociaux vont s'accroître (le crime, la violence, l'alcoolisme, les enfants négligés, les femmes maltraitées, le divorce, la délinquance juvénile) et, par conséquent, nécessiter un besoin accru de services correctionnels. Également, l'arrivée massive des travailleurs soulève de nombreuses craintes chez les femmes. Tout d'abord, cette présence d'étrangers dans leur communauté risque de menacer la vie de leur famille, la sécurité de leurs enfants et, particulièrement, des femmes puisque les travailleurs seront principalement des hommes. La stabilité interne des communautés sera perturbée; cet aspect est prioritaire pour les femmes.

La montée des valeurs matérielles engendrée par une économie salariale orientera la société vers la consommation et, du même coup, entraînera la perte de l'esprit communautaire et du respect de leur ville. Des problèmes tels que la dépression, l'ennui, l'alcoolisme sont déjà présents au sein des communautés et toute modification du climat social risque d'accélérer leur évolution. Le Nord est un milieu de vie très particulier: les contacts sociaux sont à la base même de la société. Les femmes soulèvent très justement l'apparition d'un malaise social né du bouleversement du milieu et de

l'isolement des membres de la communauté. Ce sentiment d'abandon allant parfois jusqu'à la névrose de l'isolement, rencontré surtout chez les femmes dont le mari travaille à l'extérieur durant de longs mois, s'explique par des conditions de vie particulières. Contraintes, par le froid intense et l'obscurité hivernale, de demeurer dans les maisons pour des périodes prolongées et aux prises avec des difficultés de voisinage provoquées par la croissance rapide de la population, les femmes développent un syndrome de réclusion que la littérature anglaise nomme "cabin fever". C'est un problème sérieux dont la source se situe au coeur même du changement social.

L'approche des gens du sud, surtout lorsqu'il s'agit de développement, s'attarde en priorité aux questions relatives au travail, aux transports et à l'environnement. L'avantage de cette orientation, technologique avant tout, c'est qu'il est beaucoup plus facile de transiger à ce niveau qu'avec les gens, leurs valeurs et leur mode de vie.

b) Économique

Le milieu des affaires profitera des activités engendrées par le projet. Cette expansion est vue comme un bénéfice; cependant, l'aspect temporaire des activités fait surgir des craintes. L'emploi local sera affecté; la possibilité de faire de l'argent rapidement en travaillant au pipeline entraînera bien des conséquences et, principalement, le risque de modifier les valeurs des gens. Pour les femmes, les emplois disponibles se retrouveront dans les services et le travail de bureau. Cependant, certaines barrières limiteront leur accès au marché du travail, telles le manque de transport et de garderies, plus particulièrement la faible possibilité d'entraînement, les programmes étant conçus pour les hommes.

c) Conclusion

Les changements sont inévitables, particulièrement au sein des communautés situées dans un milieu riche en ressources naturelles, celui-ci étant l'objet d'un développement économique. Toutefois, une planification adaptée au Nord doit intégrer les composantes de l'infrastructure sociale - structure sociale, politique des communautés, habitation, vie familiale - et reconnaître le caractère spécifique des problèmes.

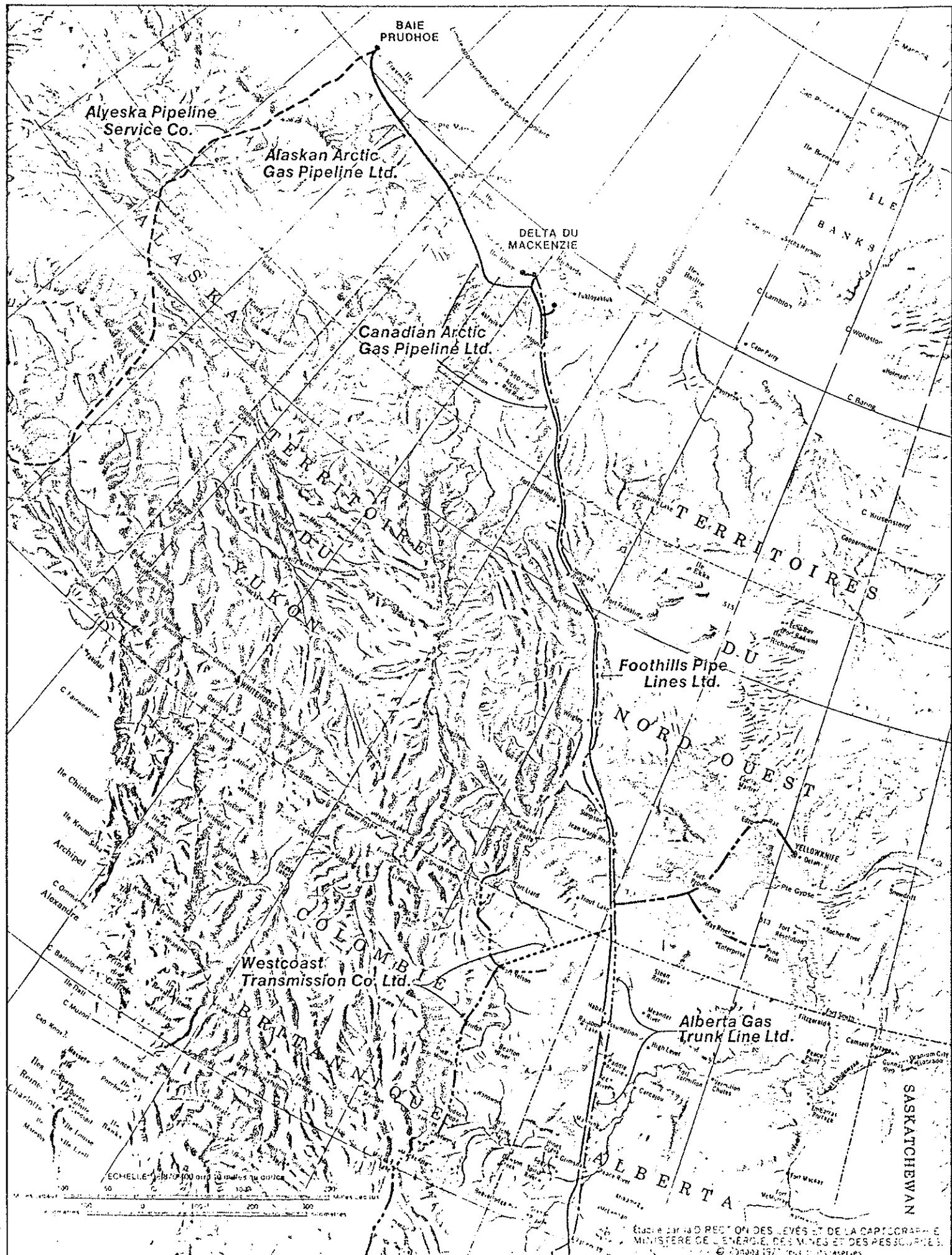
2.3 Projet 2: le pipeline de la vallée du Mackenzie

2.3.1 Description du projet

Le projet de construction du pipeline de la vallée du Mackenzie a mis en concurrence deux sociétés de construction de pipeline: "Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd" et "Foothills Pipe Lines Ltd". En 1974, chaque société proposait un tracé au gouvernement du Canada, afin d'obtenir l'autorisation de construire un gazoduc pour acheminer le gaz naturel du delta du Mackenzie jusqu'aux marchés du sud du Canada et des États-Unis.

Le tracé soumis par la société "Arctic Gas" partirait du gisement de Prudhoe Bay en Alaska, traverserait la partie nord du Yukon jusqu'au delta du Mackenzie et rejoindrait le pipeline qui se dirigerait vers le sud à partir des gisements du delta. Pour sa part, la société "Foothills" proposait la construction d'un seul tronçon de pipeline à partir du delta du Mackenzie vers le sud (voir carte 3).

Certains aspects techniques du projet en font un précédent dans l'histoire de la construction d'un pipeline. Il doit être enfoui dans le pergélisol et le gaz transporté doit être réfrigéré. Il serait apparemment le plus long pipeline du monde, avec une longueur de près de 2 400 milles allant de la baie Prudhoe aux états américains. Empruntant la vallée du Mackenzie, sa construction



nécessiterait l'aménagement d'infrastructures de communications telles que ports, routes, terrains d'atterrissage, parce que la région est souvent inaccessible.

Cependant, une Commission d'enquête, présidée par le juge Thomas R. Berger et chargée d'étudier les répercussions du projet, a été créée avant qu'aucune autorisation ne soit accordée. Ce fait marque une nouvelle étape au niveau de l'évaluation d'impacts. Les propositions contenues dans le rapport de la Commission ont été retenues par les autorités gouvernementales et le projet a été retardé de dix ans.

2.3.2 Communautés et milieu

La région qui serait touchée par le pipeline et l'activité gazière et pétrolière comprend la vallée, les Basses Terres du Grand Lac des Esclaves et la région du Grand Lac de l'Ours. (...) La région est un couloir naturel qui constitue l'habitat d'une grande variété d'animaux sauvages, la demeure traditionnelle des autochtones et la terre convoitée par l'industrie."⁽¹⁰⁾

Vingt-cinq communautés se retrouvent dans le couloir du pipeline tel que projeté. Cinq d'entre elles (Inuvik, Norman Wells, Fort Smith, Hay River et Fort Simpson) possèdent une population euro-américaine à 85 %. Leur réaction face à l'éventuel pipeline est évidemment positive. Cependant, les autres communautés étant constituées à 95 % d'autochtones, elles sont du point de vue culturel beaucoup plus vulnérables au changement.

L'urbanisation du Nord a débuté il y a environ vingt ans. C'est donc un phénomène relativement récent, qui constitue un facteur dominant des changements socio-culturels rapides. Dorénavant, les autochtones sont confrontés avec un style de vie urbain. Ils doivent s'ajuster à un genre de vie étranger où les Blancs dominent. Néanmoins, en dépit de ce contexte d'urbanisation, il semble que les

(10) Berger T. (1977); Le Nord: Terre lointaine, terre ancestrale, vol. 1, page 83.

Indiens ne vivent toujours pas en "urbain". Dans le nord, l'industrialisation n'a pas accompagné le processus d'urbanisation comme dans le reste du pays.

Plusieurs causes sont à la source de cette urbanisation: le besoin de centres régionaux administratifs, de points de transit, de bases d'extraction et d'exploration des ressources. De même, plusieurs raisons expliquent la présence des Indiens dans ces centres. Une des raisons majeures est que, dans ce nouveau climat, la pratique des activités traditionnelles ne permet plus un revenu convenable. De plus, le fait que des emplois sont disponibles sur une base temporaire a eu pour effet de dissiper le désir d'un retour aux activités traditionnelles.

Le facteur de changement le plus important demeure l'introduction, en 1953, de l'agence gouvernementale qui établit des services spéciaux dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du logement et du bien-être. Les changements majeurs ont eu lieu spécialement dans l'éducation et l'habitation. À travers cette évolution, les structures sociales des communautés ont été modifiées, et l'on reconnaît aujourd'hui que la ségrégation et la stratification sociale traduisent ce nouveau contexte.

La ségrégation se rapporte à la séparation physique des groupes dans un espace; dans la vallée du Mackenzie, on remarque aisément la séparation entre les Blancs et les Autochtones. La stratification sociale signifie la formation de classes à l'intérieur d'une communauté; cette situation prend de l'ampleur avec l'augmentation du nombre des Blancs. Ces derniers occupent la classe supérieure, alors que les autochtones se retrouvent à l'échelon inférieur, étant donné leurs échelles de valeurs différentes et la discrimination que celles-ci leur apportent.

Le milieu est donc propice aux conflits inter-ethniques. Ainsi, une éventuelle réalisation du pipeline intensifierait ces difficultés de contact et accélérerait le processus de changement

social et d'acculturation déjà amorcé. En dépit de ces perturbations, les autochtones de la vallée demeurent, encore aujourd'hui, marginaux par rapport à la société canadienne dans son ensemble.

2.3.3 Impacts sociaux

Deux rapports d'études d'impacts sont retenus: d'une part, l'étude réalisée en réponse à la demande du promoteur et, d'autre part, l'étude de la Commission Berger:

- (1) Pipeline Application Assessment Group (1974); Environment and socio-economic effects of proposed Canadian Arctic Gas Pipeline on the the Northwest Territories and Yukon.
- (2) Berger T. (1977); Le Nord: Terre lointaine, terre ancestrale.

1) Pipeline Application Assessment Group

Le rapport a été préparé, pour le gouvernement du Canada, par un groupe de fonctionnaires publics nommés pour cette fin en réponse à la demande de la "Canadian Arctic Gas" pour la construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie. Le but était d'évaluer les répercussions environnementales et socio-économiques du projet dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Le délai de réalisation prévu était de six mois.

Le tableau 7 présente les secteurs relatifs aux impacts sociaux abordés dans ce rapport dont les conclusions sont les suivantes:

a) Social

Le secteur des services sera affecté de façon générale par une plus grande demande. Du côté des transports et des communications, un besoin plus grand d'infrastructures et d'équipements sera accompagné d'une hausse des coûts de transport durant la phase de construction du pipeline et d'une chute après cette période. Certains sites pourront subir un développement en tant que centre de transbordement et être abandonnés par la suite.

TABLEAU 7 - Secteurs d'impacts étudiés par le "Pipeline Application Assessment Group"

Secteurs	Éléments
Population	Effectifs Composition Distribution géographique
Social	Services . transports et communications . commerciaux . financiers . santé Éducation Assistance sociale Justice Vie communautaire
Spatial	Utilisation des terres
Culturel	Activités traditionnelles
Économique	Pétrole et gaz naturel Mines Tourisme Pêche commerciale Industrie forestière Agriculture Construction Commerce Secteur manufacturier Dépenses gouvernementales Emploi Main-d'oeuvre

Les services commerciaux et financiers suivront la tendance régionale d'une demande accrue de capitaux. L'approvisionnement en capital sera sans doute facilité par différents programmes, tant dans le secteur privé que gouvernemental; cependant, les autochtones n'en sont peut-être pas suffisamment conscients pour en retirer tout l'avantage.

Les infrastructures du système médical devront être adaptées aux besoins d'une population de travailleurs temporaires. Cette présence d'une population transitoire sur le territoire occasionnera de sérieux problèmes de santé physique et mentale, à la suite d'un relogement des familles, de l'absence du mari pendant une période prolongée, etc. Une expansion des services et du personnel médical est nécessaire.

L'éducation, secteur-clé du changement social, sera touchée par le projet à différents niveaux: le système d'éducation lui-même, ses aménagements et le degré d'éducation des autochtones résidents. À court terme, l'effet apparaît négatif; la facilité, pour les jeunes, d'obtenir un emploi au pipeline peut susciter chez eux le désir d'un revenu et, par conséquent, favoriser l'abandon des études. À long terme par contre, l'effet semble positif; celui qui aura atteint un degré élevé de scolarité sera sans doute avantagé dans la recherche d'un emploi. Ainsi, le développement provoqué par la construction du pipeline pourrait favoriser la poursuite des études chez les autochtones.

Les problèmes sociaux vont surgir à cause de l'accroissement de l'assistance sociale. Bien des malaises sont reliés à une dépendance de l'assistance sociale: perte d'initiative au travail, abus d'alcool, etc. Cependant, le promoteur soutient que le pipeline devrait réduire cette dépendance en offrant la possibilité d'obtenir un emploi rémunéré.

b) Spatial

Le pipeline donnera naissance à un conflit relativement à l'utilisation des terres car elles sont revendiquées par les autochtones comme milieu de chasse et de pêche et convoitées par les gens du sud pour le développement industriel; la question territoriale reste primordiale.

c) Culturel

Les activités traditionnelles constituent une partie importante du revenu des petites communautés: celles-ci seront alors directement affectées. Le pipeline aura pour effet de réduire la participation des autochtones aux activités traditionnelles. Durant la période de construction du pipeline, de nombreuses pressions économiques et sociales vont pousser les autochtones à opter pour un emploi salarié; entre autres, l'avantage matériel que procure l'emploi salarié et l'inflation reliée aux activités.

d) Économique

Le projet est perçu comme une stimulation à l'expansion de diverses activités dans les communautés. D'abord, il apportera des changements au niveau de l'exploration du pétrole, du développement et de la production dans l'économie régionale. Le pipeline faciliterait l'accessibilité au gaz naturel pour les gens de l'industrie minière. Dans le secteur de la construction, trois types d'activités seront stimulés:

- activités directes: la construction du pipeline et de ses aménagements immédiats. L'exigence d'une main-d'oeuvre spécialisée limite les possibilités pour les autochtones;
- activités indirectes: la construction reliée à l'approvisionnement du matériel. Il y aura concurrence avec les emplois locaux;

- activités secondaires: la construction qu'implique l'accroissement de la population et de l'économie régionale. Dans ce cas, les firmes locales seront favorisées.

Il s'agit d'un projet de grande envergure qui nécessite d'énormes capitaux, une main-d'oeuvre abondante et spécialisée et de l'équipement.

e) Conclusion

D'une manière générale, le projet du pipeline aura des effets sur la population, le caractère et la fonction des diverses communautés. Le problème majeur sera le fonctionnement et le maintien d'une certaine stabilité sociale au sein des communautés.

2) La Commission d'enquête Berger

Le juge Thomas R. Berger assura la présidence d'une Commission d'enquête, laquelle fut créée en vertu d'un arrêté en conseil le 21 mars 1974, afin d'étudier les répercussions d'ordre social, économique et environnemental de la construction d'un gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest. Son objectif était de conseiller les autorités gouvernementales dans leur prise de décision.

Finalement, le rapport présenté en 1977, proposait un moratoire de dix ans afin de permettre aux autochtones de régler leurs revendications et de s'organiser pour faire face à un éventuel développement. Cette proposition a été retenue et le projet est reporté. Il est donc intéressant de considérer ce rapport d'études d'impacts et, particulièrement, les secteurs socio-culturels qui ont constitué l'objet du débat. Le tableau 8 illustre ces secteurs d'études.

TABLEAU 8 - Secteurs d'impacts étudiés par la Commission d'enquête Berger

Secteurs	Éléments
Population	Composition Volume
Social	Cohésion sociale Assistance sociale Crime, violence, alcoolisme Santé Éducation Logement Services publics
Culturel	Valeurs Coutumes Activités
Spatial	Utilisation des terres
Économique	Dynamisme de l'économie Activités Emploi

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

a) Social

La cohésion sociale au sein des communautés est menacée, à cause de la domination des autochtones par les intérêts des Blancs. Ainsi, la rapidité du changement social qui en découle et la difficulté d'adaptation que vivent les autochtones créent d'importants malaises sociaux. Au départ, le milieu étant fragile, un projet de développement de grande envergure risque fort d'être perturbateur.

Les autochtones n'ont jamais participé, d'une façon permanente, à l'expansion industrielle sur leur territoire; néanmoins, ils en ont chèrement payé les répercussions sociales. Une nouvelle organisation des institutions et du pouvoir politique dans le Nord a provoqué la désintégration du régime social traditionnel. Il semble exister un lien évident entre l'augmentation du nombre d'emplois à salaire fixe et la hausse des prestations de bien-être social. Celles-ci devraient être envisagées comme une "mesure temporaire", plutôt que de créer une dépendance. Plus l'expansion gagne les terres du Nord, plus il y a crime et violence. Depuis 1967, les morts violentes (accidents, homicides, suicides) constituent la cause première de décès chez les autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Ces actes de violence sont interprétés comme un dévouement de leurs frustrations. La détérioration de la santé, l'alcoolisme, l'exploitation sexuelle des femmes, la pénurie de logement... sont autant de problèmes graves qui pourraient empirer encore avec la mise en chantier d'un projet de pipeline.

La cause fondamentale des problèmes sociaux des autochtones s'avère être la perte de dignité et d'un sentiment d'identité. Les symptômes les plus fréquents sont la passivité, le désintéressement, la difficulté de concentration, un manque de motivation et d'ambition, un sentiment d'impuissance. Ceux-ci entraînent des cas de maladie mentale nommée "dépression réactive".

b) Culturel

Le sentiment d'identité des autochtones repose sur le lien qu'ils ont avec la terre. La terre est leur source de vie, de fierté et de dignité; elle n'est pas une propriété privée ou un bien à vendre. L'évaluation des répercussions sociales doit tenir compte de cette relation "homme-nature".

Pour sauvegarder leurs valeurs d'égalitarisme, de partage et d'identité, les autochtones ont besoin avant tout d'être laissés à eux-mêmes. Ils doivent s'assurer une main-mise sur l'économie et le fonctionnement de leur société; ils doivent eux-mêmes instruire leurs enfants pour retrouver leur identité et la stabilité sociale au sein des communautés.

c) Spatial

La question territoriale est à la source du conflit inter-ethnique. Les autochtones doivent utiliser pleinement les terres pour subvenir à leurs besoins, tandis que l'industrie a besoin des mêmes terres pour ses profits. Un plan détaillé de l'utilisation des terres devrait être dressé, afin de permettre une évaluation qui tienne compte des aspects sociaux et environnementaux.

d) Économique

L'expansion économique à grande échelle qui résulterait d'un projet de pipeline amènerait de nombreux changements. Les différents secteurs d'activité économique seraient stimulés. Cependant, le caractère temporaire qu'engendre le projet suscite certains effets négatifs. Les sociétés d'exploitation affirment, pour leur part, que le pipeline aura des effets bénéfiques, à savoir: une réduction du chômage et de l'assistance sociale, des comportements anti-sociaux et de l'alcoolisme. Le remède proposé est d'offrir des emplois valorisant dans la construction du pipeline.

e) Conclusion

Le rapport conclut que la construction du pipeline serait dévastatrice pour les autochtones. Les emplois et l'argent ont marqué la culture des autochtones et provoqué la division et la destruction de l'ordre social dans les communautés. La création d'emploi qui semble une priorité pour les promoteurs n'est pas la solution aux difficultés sociales des communautés nordiques.

2.4 Compilation

Pour résumer notre analyse des cinq rapports d'études d'impacts précédents, voici, sous forme de tableau, les différents secteurs qui ont constitué l'objet d'une étude des répercussions socio-économiques de la construction d'un pipeline (tableau 9).

TABLEAU 9 - Résumé des secteurs étudiés

Secteurs étudiés	Foothills	Lysyk	Women's	Pipeline Group	Berger
Population	X	X		X	X
Institutions gouvernementales	X				
Social	X	X*	X*	X*	X*
Spatial		X		X	X
Culturel			X	X*	
Économique	X*	X	X	X*	X

X* Secteurs particulièrement développés.

Il ressort que le secteur social a été particulièrement développé. Voici donc, dans un deuxième tableau, les éléments du secteur social sur lesquels chaque groupe d'étude s'est penché (tableau 10)

TABLEAU 10 - Résumé des éléments du secteur social

Éléments du secteur social	Foothills	Lysyk	Women's	Pipeline Group	Berger
Services sociaux (publics)		X	X	X	X
Logement	X	X	X		X
Éducation		X	X	X	X
Santé et bien-être		X	X		X
Vie communautaire	X	X	X		
Assistance sociale	X			X	X
Crime, violence	X		X		X
Abus d'alcool	X				X
Impact sur les femmes			X		
Cohésion sociale					X

Dans l'ensemble, les domaines de l'éducation, de l'habitation et des services sociaux apparaissent comme les éléments-clés du changement social. À vrai dire, un changement dans l'un ou l'autre de ces domaines provoque, par réaction en chaîne, toute une série de modifications. Par exemple, un changement dans la qualité des habitations peut entraîner une amélioration de la santé; un changement dans l'éducation aura des conséquences sur l'emploi et la culture des résidents. En fait, ils se caractérisent comme étant des éléments de base à retenir dans une étude de changement social.

2.4.1 Indicateurs sociaux

Une compilation de données sur les changements sociaux dans le Nord a rarement été entreprise. Diverses études partielles ont été réalisées sur les communautés du Nord, mais il n'existe aucun système de contrôle et de surveillance des répercussions socio-économiques du développement régional.

À la lumière de notre étude théorique des phénomènes de changement social et d'acculturation, de notre approche des impacts sociaux et de l'analyse de deux projets de développement, nous sommes en mesure de proposer un ensemble spécifique d'indicateurs sociaux à surveiller dans une perspective de "monitoring social" applicable aux communautés traditionnelles du Nord.

Le système de "monitoring social" exige la collecte et la compilation de données relatives au domaine social afin d'identifier les changements d'importance survenus dans les communautés. Les données vont fournir une image de la situation des changements de façon globale; ainsi, pour étudier plus en détail tel changement, il faudra souvent analyser les données localement. Les indicateurs sociaux proposés sont les suivants:

1) Population

Pour mesurer les changements de population, en particulier au cours des diverses phases de la réalisation d'un projet de développement:

Annuellement, par communauté:

- population totale
- groupe ethnique
- âge et sexe.

Mensuellement, par communauté:

- nombre de travailleurs transitoires
- durée de leur séjour
- lieu de résidence.

2) Logement

Sélectionner des données reflétant l'état de l'habitation se révèle difficile, étant donné la nature qualitative du problème; particulièrement, la grandeur des maisons, les conditions et l'accessibilité demeurent des paramètres très subjectifs. Certaines données peuvent être obtenues:

Annuellement, par communauté:

- nombre moyen de personnes par logement
- nombre de familles par logement
- nombre moyen de personnes par chambre
- nombre de logements, selon le nombre de personnes par chambre.

3) Éducation

Pour déterminer l'évolution du système scolaire:

Annuellement, par communauté:

- nombre d'écoles
- nombre de classes
- nombre de professeurs (réguliers ou autres)
- nombre d'étudiants inscrits, par ethnies
- ratio professeur-étudiant
- personnel scolaire total
- niveau de scolarité supérieur offert.

4) Services de santé

Pour connaître les besoins des résidents et prévoir une demande accrue de services en fonction du développement, les statistiques des hôpitaux peuvent fournir:

Annuellement, par communauté:

- nombre de lits
- nombre de patients, entrées et sorties
- durée moyenne de séjour
- taux d'occupation des lits.

les statistiques des centres d'infirmierie:

Annuellement, par communauté:

- nombre de lits
- nombre de patients reçus
- total des visites dans les foyers
- nombre total d'enfants examinés
- nombre d'accouchements pratiqués.

5) Assistance sociale

En tant qu'indicateur général des problèmes économiques des communautés, les données nécessaires sont:

Mensuellement, par communauté, par groupe d'âge:

- nombre de receveurs d'aide-sociale
- la valeur du montant perçu
- la raison invoquée pour recevoir l'aide sociale.

6) Emplois et revenu moyen des autochtones

Cette statistique mesure les bénéfices économiques qui découlent d'un projet de développement.

Semi-annuellement, par communauté:

- le taux de revenu des autochtones et des Blancs
- la source de revenu (par occupation).

7) Activités traditionnelles

Les statistiques de fourrure sont adéquates comme indicateur général de changement dans les pratiques traditionnelles:

Annuellement, par communauté:

- nombre de fourrures, par espèce
- revenu de la vente des fourrures

Des données sur la récolte de subsistance sont aussi utiles.

8) Malaise sociaux

L'apparition de certains malaises sociaux peut être mise en relation avec le climat social engendré par un projet de développement.

Alcoolisme:

Mensuellement, par communauté:

- nombre de gallons d'alcool vendus
- taux moyen de consommation par personne
- nombre d'offenses criminelles reliées à l'alcool.

Annuellement:

- nombre de décès reliés à l'alcool.

Enfants négligés:

Mensuellement, par communauté:

- nombre d'enfants amenés pour soins de garde, par raison, âge, groupe ethnique.

Foyers brisés:

Mensuellement, par communauté:

- nombre de cas par groupe ethnique.

Délinquance juvénile:

Mensuellement, par communauté:

- nombre de délinquants, par âge, sexe, groupe ethnique.

Crime:

Mensuellement, par communauté:

- nombre d'offenses, par type, âge, sexe, groupe ethnique (pour la classification des types, utiliser celle de Statistique Canada).

Suicide:

Annuellement, par communauté:

- nombre de suicides, par âge, sexe, groupe ethnique.

Il n'existe pas de consensus sur les critères les plus importants qui décrivent la qualité de vie. La meilleure façon de procéder est alors de dresser une liste la plus complète possible et de faire une sélection en fonction du milieu étudié. En résumé, les indicateurs que nous avons retenus nous semblent appropriés pour décrire les changements au sein des communautés traditionnelles du Nord.

2.4.2 Les techniques de mesure

Le développement d'un système de "monitoring social" comporte quatre exigences:

- a) Le système doit mettre en disponibilité des données significatives utilisables par les chercheurs.
- b) Le système doit comporter une fonction de surveillance du secteur social tout en respectant les accords antérieurs signés entre les gouvernements et la population impliquée (conventions, traités).
- c) Le système doit permettre une mesure des retombées sociales résultant d'un projet de développement.
- d) Un minimum de variables doit être retenu, sinon le système risque de devenir peu fonctionnel.

Le problème est de définir les changements sociaux qui sont mesurables statistiquement et de déterminer comment les agences de collection de données pourraient procéder pour d'adapter aux besoins des concepts de mesure. Actuellement, aucune organisation ne s'occupe de réaliser un tel travail dans le Nord.

Les facteurs à considérer dans le développement des indicateurs sociaux, correspondant à un type d'approche pour mesurer les changements, sont les suivants:

- 1) la validité de l'indicateur comme critère de la qualité de vie;
- 2) la sélection des indicateurs en fonction du milieu;
- 3) la disponibilité de l'information, des données;
- 4) la sûreté et la fiabilité des données;
- 5) la confidentialité des données;
- 6) la quantification des données;
- 7) la fréquence des données (facteur très important pour un contrôle suivi).

CONCLUSION

Il est évident que nous sommes loin d'être arrivés à construire un index du bien-être pour le Nord canadien, ou à établir un ensemble d'indicateurs sociaux uniformément applicables, décrivant la direction et l'ampleur du changement social associé au développement économique. Cependant, nous avons recueilli une information de base importante qui constitue une version préparatoire du sujet. La complexité et la diversité du milieu social justifient le caractère préliminaire de notre rapport.

Il faut savoir tirer profit des lacunes soulevées dans les études consultées au cours de cette recherche. En conséquence, il ressort une condition essentielle à la mise en application de l'approche des indicateurs sociaux à l'intérieur d'un programme de contrôle du changement social: la disponibilité des données statistiques. Plusieurs études justifient leur impossibilité de prévoir les changements sociaux d'une communauté en invoquant le manque d'information pertinente et de données adéquates sur la région concernée. La nécessité de maintenir à jour une banque de données concernant les secteurs de changement social est donc primordiale.

Les cinq rapports d'études d'impacts que nous avons analysés nous ont permis de dégager la tendance des auteurs en fonction de leur implication. C'est ainsi que nous avons vu le promoteur parler avant tout en terme d'emploi et conclure à un effet positif, alors que des femmes résidentes abordent l'aspect humain de la vie communautaire et prévoient un effet négatif. Pour notre part, nous pensons qu'il serait bon que certains participants privilégiés soient associés à un futur programme de contrôle et de surveillance du changement social au sein des communautés traditionnelles. Vendraient, en premier lieu, les autochtones résidents; des membres des différentes institutions gouvernementales devraient également participer en fonction des services qu'ils génèrent dans les communautés. Quant au promoteur, il devrait être disponible en ce qui concerne toute information sur le projet et, à l'intérieur du système de "monitoring", n'intervenir que sur demande expresse des résidents.

ANNEXE I. INDICATEURS SOCIAUX PROPOSÉS PAR L'OCDE ET L'ONU.

Indicateurs proposés	Existence des Indicateurs ou des données et commentaires
I. Population	
(A) Effectifs et structure de la population	La grande majorité des données démographiques sont disponibles recueillies soit lors des recensements ou périodiquement par des organismes du Québec, tels le Registre de la population ou le BSO, elles sont en général facilement accessibles. Par ailleurs, des perspectives de population sont générées par le modèle SUPER-POP mis au point au Service de la recherche au MAS. Aussi, ne nous attarderons-nous pas à spécifier chaque donnée et chaque source dans cette section nous ne mentionnerons d'ailleurs souvent que la principale source. Nous nous contenterons d'indiquer si seules les données existent ou si les indicateurs eux-mêmes, sont déjà disponibles.
1) Répartition de la population selon les principales variables	Données: Recensement du Canada
2) Indices de jeunesse et de vieillesse relatives de la population	Indicateurs: Statistiques régionales des Affaires sociales*
2a) % de jeunes dans la population	Indicateurs: Statistiques régionales des Affaires sociales
2b) % de personnes âgées dans la population	
3) Taux de dépendance	
3a) Taux de dépendance des jeunes	Données seulement: Recensement du Canada
3b) Taux de dépendance des personnes âgées	Données seulement: Recensement du Canada
3c) Taux de dépendance générale	Données: Recensement du Canada. Indicateurs: Statistiques régionales du ministère des Affaires sociales
* L'édition utilisée ici est celle d'avril 1975	
4) Charges économiques	
4a) Charge économique brute	Données seulement: Recensement du Canada
4b) Charge économique nette	Données seulement: Recensement du Canada
5) Rapport de masculinité (Groupes d'âge, groupes ethniques ou linguistiques, régions)	Toutes les données sont disponibles: Recensement. L'indicateur global est publié dans les Statistiques régionales du MAS, mais il n'apparaît que par région socio-sanitaire. Il serait pertinent de le calculer en tenant compte des autres variables de désagrégation.
6) Densité de population	
6a) Densité générale	Indicateur: Statistiques régionales des Affaires sociales. Il serait préférable de calculer cet indice par «kilomètre carré» de territoire plutôt que par «mille carré».
6b) Densité selon le territoire cultivé	Données seulement
7) Urbanisation	
7a) % de la population vivant dans les villes	Données et indicateurs: Recensement et Statistiques Canada (Études spéciales)
7b) Indice de concentration de la population	Données seulement: Recensement du Canada
8) Hétérogénéité (Langue, religion, ethnie)	Données seulement: Recensement du Canada
(B) Mouvements de population	
9) Natalité	Données complètes par le Registre de la population et publiées régulièrement dans les «Statistiques des Affaires sociales: Démographie». Le formulaire permet toutes les désagréations essentielles. D'autres informations seraient cependant désirables pour la recherche, à savoir l'occupation des parents, le niveau du revenu, l'état civil et le niveau de scolarité du père.
9a) Taux brut de natalité (Région)	Indicateur publié régulièrement dans les «Statistiques des Affaires sociales: Démographie».

9b) Taux de fécondité (Groupe d'âge de la mère, région)

9c) Taux de reproduction

10) Mortalité: Taux de mortalité

11) Migrations

(Âge, sexe, groupe ethnique ou linguistique, région;
P = 5 ans; R = 5 ans)*

12) Taux d'accroissement

12a) Taux d'accroissement total

12b) Taux d'accroissement naturel (Région)

P = Périodicité minimale

R = Période de référence

II. Famille

1) Nombre, proportion et dimension moyenne des familles (Région, milieu rural-urbain, type de famille)

2) Nuptialité

2a) Taux de nuptialité (Région, groupe d'âge)

2b) Proportion de la population en âge de se marier qui est effectivement mariée

2c) Âge au premier mariage (Âge moyen, âge médian et âge modal)

2d) Taux de mariages civils (Régions)

Indicateur publié régulièrement dans les «Statistiques des Affaires sociales: Démographie».

Indicateur publié régulièrement dans les «Statistiques des Affaires sociales: Démographie». Les publications ne présentent cependant que les taux bruts de reproduction. On y trouve par ailleurs un «indice synthétique de fécondité» qui est un taux brut de reproduction sans tenir compte du sexe de l'enfant.

Mêmes sources que les données sur la natalité. Le formulaire permet des désagréations assez poussées, mais il serait utile de disposer en plus de renseignements sur l'occupation antérieure du défunt ou de son conjoint.

Les phénomènes migratoires constituent le talon d'Achille des données démographiques au Québec. En ce qui concerne les migrations internes c'est-à-dire entre des unités internes au Québec, comme les régions par exemple, les soldes migratoires peuvent être trouvés à partir de la connaissance des naissances, des décès et des effectifs totaux pour chaque région entre deux points dans le temps. Quant aux migrations externes, les sources de données sont diverses et souvent peu comparables entre elles (Recensements du Canada, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration du Canada, ministère de l'Immigration du Québec, depuis 1973). Le BSQ a récemment tenté de mettre de l'ordre dans ces données et d'estimer le mieux possible ces phénomènes: Tendances passées et perspectives d'évolution des échanges migratoires du Québec avec l'extérieur, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, B.S.Q., 1976.

Données disponibles: Recensement du Canada

Indicateur publié dans les Statistiques régionales des Affaires sociales

Comme les autres données de type démographique, celles relatives à la famille sont pour la plupart recueillies d'une façon régulière et sont ordinairement facilement disponibles et accessibles. La majorité de ces données proviennent de deux sources: Les Recensements du Canada et le Registre de la population du Québec.

Données: Recensement du Canada

C'est le Registre de la population du Québec qui est chargé de compiler les déclarations de mariage et de fournir ainsi les données sur la nuptialité.

Taux de nuptialité publié dans «Statistiques des Affaires sociales: Démographie». Toutes les données existent pour calculer un taux de nuptialité des célibataires.

Indicateur surtout intéressant dans une perspective historique. Les données seulement sont disponibles à partir des Recensements du Canada et l'enregistrement régulier des mariages et des dissolutions rend possible l'obtention de données annuelles.

Âge moyen: Indicateur publié dans «Statistiques des Affaires sociales: Démographie». Données disponibles, recueillies par le Registre de la population, pour calculer l'âge modal et l'âge médian.

Indicateur plus spécifique à la société québécoise. Intéressant surtout dans une perspective historique. Le taux est publié régulièrement dans les «Statistiques des Affaires sociales: Démographie».

3) Désunion et dissolution des mariages

3a) Nombre et taux de désunion et de dissolution des mariages

Les données sur les désunions et les divorces sont disponibles sur les phénomènes démographiques. Les données sur les mariages et les divorces sont collectées par Statistique Canada (Statistique de l'état civil) mais il n'existe pas de données portant directement sur l'impact du phénomène de la désunion, qui n'est évidemment pas comparable à celui des seuls divorces. Certains indicateurs statistiques peuvent cependant être proposés d'une façon provisoire pour le Québec qui peuvent approcher un peu mieux ce phénomène de la désunion.

3b) Nombre et proportion de personnes séparées, divorcées et veuves (Âge, région, sexe, P = 5 ans)

Taux devant être calculé pour les seules personnes ayant déjà été mariées. Les données sont recueillies lors des Recensements du Canada et sont publiées par Statistique Canada en fonction de ses critères et de ses découpages territoriaux. Ces données ne nous donnent cependant qu'une image statique du phénomène.

3c) Nombre et taux de requêtes en divorce et d'actions en séparation (Région, âge)

Indicateurs particuliers à la société québécoise, les données sont publiées dans les «Statistiques régionales des Affaires sociales».

3d) Proportion et durée moyenne des mariages dissous par divorce et par décès

Les données sont disponibles, mais ne sont pas publiées. Pour les mariages dissous par divorce, sources déjà mentionnées. Pour les mariages dissous par décès, les informations proviennent du formulaire de déclaration de décès du Registre de la population du Québec.

III. Santé et services de santé

A) État de santé

1) Mortalité

1a) Espérance de vie par âge (P = 10 ans; sexe)

La plupart des indicateurs basés sur la mortalité sont disponibles et les données sont toujours existantes pour pouvoir calculer ceux qui ne le seraient pas. Ces données sont recueillies par le Registre de la population à l'aide du formulaire de déclaration de décès et sont publiées pour la plupart dans les «Statistiques des Affaires sociales - Démographie», Statistique Canada, puis aussi de la et données pour chacune des provinces, et dispose de longues séries chronologiques sur la mortalité.

Indicateur: «Statistiques des Affaires sociales - Démographie». Aussi disponible par région. Il serait intéressant de le calculer pour les divers groupes ethniques.

1b) Taux de mortalité infantile Taux de mortalité néo-natale Taux de mortalité néo-natale précoce (Région)

Indicateurs publiés: «Statistiques des Affaires sociales - Démographie». Il serait intéressant de disposer de ces taux séparés de la même façon que d'origine et de statut socio-économique. Ces dernières informations ne sont pas recueillies par le formulaire de déclaration de décès au Registre de la population. Étude spéciale: Jacques Hennequin pour le Conseil démographique du Canada (CDEC).

1c) Taux de mortalité périnatale

Indicateurs: Mortalité périnatale: Rapports annuels du Comité de santé périnatale du Québec (CSPQ); Taux de naissances prématurées: Statistiques régionales des Affaires sociales.

Taux de naissances prématurées (Région)

1d) Taux de mortalité en couches (Âge et région)

Données seulement: «Statistiques des Affaires sociales - Démographie».

1e) Causes de décès

— Taux de mortalité (Région, sexe, âge)

Indicateurs: «Statistiques des Affaires sociales - Démographie». Études spéciales: Louise Goyon — Bourbonnais, Jean-Pierre Lefort, Marie-Noëlle Blanchet, Luc Lefort, etc., sous les auspices du Service des études épidémiologiques du MAS.

— Années potentielles de vie perdues

Indicateur et étude spéciale: J. M. Roseder (O'Hawa).

— Effets sur l'espérance de vie

Données: «Statistiques des Affaires sociales - Démographie».

Étude spéciale: Yves Peron sur la mortalité accidentelle et violente. Le Canada pour le compte du CEC. Les données sont disponibles pour les autres types de mortalité.

1f) Mortalité proportionnelle de 50 ans et plus (Région)

Indicateur: «Statistiques régionales des Affaires sociales».

2) Morbidités et incapacités

- 2a) Taux d'incapacité fonctionnelle durant la dernière année (Sexe, groupe d'âge, région et type de maladie ou d'incapacité)
- 2b) Durée moyenne des périodes d'incapacité de ceux qui ont été frappés d'incapacité fonctionnelle. (Sexe, groupe d'âge, région et type de maladie ou d'incapacité)
- 2c) Taux de personnes souffrant d'incapacité fonctionnelle chronique (Sexe, groupe d'âge, région et type d'incapacité)
- 2d) Taux de personnes souffrant de maladies contagieuses (Sexe, âge et maladie)
- 2e) Proportion prévue de leur vie future que passeront en état d'incapacité les individus ne souffrant pas de déficience permanente à l'âge de 1 an, de 20 ans, de 40 ans et de 60 ans. (P = 10 ans; sexe, région)

B) Services de santé

3) Disponibilité des services

- 3a) Taux de disponibilité du personnel (Région, type de personnel)
- 3b) Taux de disponibilité des établissements (Région, type d'établissement et affectation)
 - Par lits autorisés
 - Par lits dressés

4) Accessibilité

- 4a) Accessibilité physique
 - % de la population vivant à moins de «x» minutes de trajet d'un établissement de santé où il existe un service d'urgence fonctionnant 24 heures sur 24. (P = 5 ans, Région)
 - % de la population vivant à moins de «x» kilomètres d'un établissement de santé (courte durée) ou d'un centre médical et d'une pharmacie (P = 5 ans, Région)

Tres peu de données pertinentes sont disponibles pour construire les indicateurs suggérés. La mise sur pied d'une enquête de santé annuelle devrait pallier en grande partie à cette carence. Les seules données recueillies par le Québec sont des statistiques de consommation sanitaire et hospitalière, ce qui ne vaut tout au plus que pour établir certains taux d'incidence pour un nombre bien restreint de maladies.

Données uniquement sur la chronicité institutionnelle.

Données et indicateurs publiés dans: Statistique Canada: «Rapport annuel sur les maladies à déclaration obligatoire» (Cat 82-201)

Ces indicateurs visent à mesurer jusqu'à quel point la quantité des services offerts (et non pas «consommés») est suffisante pour la population à desservir.

Indicateurs: Statistiques annuelles de la RAMQ, et Statistiques régionales des Affaires sociales.

Indicateur: «Statistiques régionales des Affaires sociales»

Indicateur: «Statistiques régionales des Affaires sociales»

Ces indicateurs visent à mesurer jusqu'à quel point les services disponibles sont accessibles (avant même d'être consommés) par la population. Les données peuvent être disponibles: diverses sources: le relevé des municipalités du BSQ, les répertoires des établissements de santé, etc...

Les données peuvent être disponibles: diverses sources: le relevé des municipalités du BSQ, les répertoires des établissements de santé, etc...

4a) Accessibilité économique

Les indicateurs d'accessibilité économique ne sont pas inclus car ils ne sont pas adaptés à la situation de chacun des dix C.C.D.E. L'absence de données sur le rapport de revenu du service de santé est un obstacle tant pour les personnes à faible revenu que pour les personnes à revenu élevé. Le service de santé est offert à l'heure actuelle à des tarifs variables et certains tarifs sont dans le calcul de ce rapport pour le Québec, et en conséquence de déterminer les données du service nécessaires pour le calcul.

5) Utilisation des services de santé

5a) Taux de consultations médicales

(Région, âge, sexe et maladie du patient)

— Taux général de consultation

— % de la population totale qui a consulté durant l'année

— Nombre moyen de consultations par personne ayant consulté

— % des consultations de ceux qui ont consulté «x» fois sur le nombre total de consultations

Données seulement publiées dans les Statistiques annuelles de la RAMQ.

Données seulement: non publiées régulièrement mais disponibles à la RAMQ.

Données seulement: non publiées régulièrement mais disponibles à la RAMQ.

Données seulement: non publiées régulièrement mais disponibles à la RAMQ.

5b) Taux d'hospitalisation (Région, âge, sexe et maladie du patient)

— Taux bruts d'hospitalisation

— Nombre moyen de jours d'hospitalisation par personne

La plupart des données sur l'hospitalisation sont recueillies à partir du formulaire AH-101 du ministère des Affaires sociales.

Indicateurs: «Statistiques des Affaires sociales: Santé»

Les données seraient disponibles, mais non publiées au MAS à partir des formulaires AH-101. L'indicateur est publié par Statistique Canada (Indicateur des hôpitaux) mais ne respecte pas les concepts essentiels.

Les données seraient disponibles, mais non publiées au MAS à partir du formulaire AH-101 quant au nombre de jours d'hospitalisation effectués. Les autres données sont publiées dans les Statistiques annuelles des Affaires sociales.

5c) Rapport du nombre de jours d'hospitalisation effectifs au nombre de jours d'hospitalisation disponibles (Région et type d'institution)

5d) Consommation annuelle per capita, dépense individuelle et médiane et coûts unitaires au chapitre de la santé.

5e) Taux de naissance en présence de personnel médical

5f) Taux de décès en présence de personnel médical

Pour les services assurés: Données seulement disponibles: Statistiques annuelles de la RAMQ; Statistique Canada: Statistique hospitalière: indicateur des hôpitaux. Pour les médicaments: Statistique Canada: la vente directe au Canada.

Les données ne sont pas publiées comme tel, mais de la part des données disponibles étant donné que les renseignements sur le statut de l'accouchement sont recueillis dans le formulaire de déclaration de naissance vivante ou l'acte de la population du Québec.

Seules des données sur la mortalité hospitalière sont disponibles par rapport à cet indicateur. Les autres données sur la mortalité sont par suite de décès, mais ne sont pas publiées par le personnel médicaliers du décès.

5q) Taux de vaccination valide

IV. Répartition du revenu, sécurité sociale et services sociaux

A) Répartition du revenu et de la richesse

- 1) Revenu disponible moyen et médian par ménage et par personne (Âge, sexe)
- 2) Indices de distribution du revenu
 - 2a) Part du revenu disponible qui revient aux 1%, 5% et 20% inférieurs
 - 2b) Courbes de Lorenz et coefficient de Gini du revenu
 - 2c) Proportion de la population (individus et familles) se situant en-dessous de certains seuils de pauvreté
- 3) Valeur nette moyenne et médiane des ménages et des individus
- 4) Indices de distribution de la valeur nette
 - 4a) Part de l'ensemble de la richesse détenue par les 1, 5 et 20% supérieurs
 - 4b) Courbes de Lorenz et coefficient de Gini de la valeur nette
- 5) Taux moyens annuels de changement du revenu, de l'épargne et de la valeur nette

B) Sécurité sociale

- 6) Indices d'étendue de la protection contre les risques de perte de revenu
 - 6a) Protection contre le chômage (Âge, sexe; P = 1 an)
 - 6b) Protection contre les pertes dues à la maladie

Il n'existe à peu près pas de données spécifiquement québécoises sur la répartition du revenu et de la richesse, celles-ci proviennent presque exclusivement du gouvernement fédéral, notamment de diverses publications de Statistique Canada. Étant donné ce fait, nous ne pouvons obtenir de données publiées par région pour le Québec; tout au plus pouvons-nous obtenir ces données pour l'ensemble de la province et parfois, pour certaines villes ou zones métropolitaines. Aussi, abandonnerons-nous toute exigence de désagrégation par région pour les indicateurs qui suivent. Des demandes spéciales peuvent toujours être adressées à Statistique Canada en ce qui concerne les données des recensements. Quant aux données obtenues à la suite d'enquêtes elles posent plus de problèmes relativement à ces demandes spéciales. Données seulement: Statistique Canada: Recensement du Canada, et Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (Annuel).

Données seulement pour le Québec: mêmes sources. Indicateur publié intégralement pour l'ensemble du Canada.

Données seulement pour le Québec: mêmes sources. Indicateur publié intégralement pour l'ensemble du Canada.

Données seulement pour le Québec: mêmes sources. Indicateurs publiés pour l'ensemble du Canada seulement.

Pas de données publiées par province. Données d'enquête de 1969 par Statistique Canada publiées dans «Revenu, avoir et dette des familles au Canada 1969» pour le Canada seulement.

Mêmes données et mêmes sources qui l'indicateur précédent.

Mêmes données et mêmes sources que l'indicateur précédent.

Les données sont disponibles à Statistique Canada parce que ces taux peuvent être calculés à partir des données globales.

Les indicateurs visent à mesurer la protection accordée à la population contre les risques de perte de revenu. Ces indicateurs se limitent à la protection assurée par les programmes publics et laissent de côté pour l'instant tout ce qui a trait aux régimes privés de protection (assurances). Les indicateurs se limiteront pour l'instant au nombre de personnes effectivement protégées, sans tenir compte des montants exacts susceptibles d'être reçus par les bénéficiaires dans toutes les situations possibles, ce qui compliquerait beaucoup la tâche.

Données complètes par province publiées annuellement par Statistique Canada «Période de prestations établies et terminées aux termes de la loi sur l'assurance-chômage». Autres désagréations disponibles: catégorie professionnelle, secteur d'activité, charge de famille, etc... Ces données sont parmi les plus complètes et les plus faciles d'accès sur l'étendue et la protection contre les risques de perte de revenu.

Pas de données valables et grande difficulté d'établissement de l'indicateur lui-même en raison de la complexité du phénomène.

6c) Protection contre les pertes dues à l'invalidité

6d) Protection contre les pertes dues au vieillissement

7) Protection réellement accordée

7a) Proportion de personnes ayant bénéficié des divers programmes de sécurité sociale (P = 1 an)

— Programme d'Aide sociale

— Programme d'assurance-chômage

— Indemnités versées par la Commission des accidents du travail

— Régime d'allocations familiales du Québec

— Programmes de la RRC

7b) Rapport du revenu disponible au revenu distribué des facteurs par ménage

7c) Rapport des prestations annuelles de sécurité sociale au revenu disponible annuel des bénéficiaires

7d) Protection réelle contre les pertes encourues

— Chômage

— Maladie

— Invalidité

V. Logement et environnement

1) Proportion de ménages et de personnes par types de logement et mode d'occupation (Agglomérations, âge, revenu, taille du ménage)

1a) Indice d'encombrement

1b) Indice de surpeuplement (Agglomération, taille du ménage, âge, revenu, type de ménage)

2) Indices de confort (Agglomération, taille du ménage, âge, revenu, type de ménage)

Données disponibles à la CAT pour les programmes culturels administrés. Données disponibles à la RRC.

Des estimations peuvent être faites de ceux qui possèdent des données précises, mais il n'est pas possible de les comparer avec les données précises. Données disponibles à la RRC.

Il s'agit des indicateurs fondés sur les prestations et les indemnités réellement versées aux bénéficiaires. Les données sont habituellement disponibles et facilement accessibles puisqu'elles sont nécessaires à l'administration de chacun des programmes. Celles-ci sont donc publiées régulièrement dans les publications émanant de chacun des organismes impliqués et sont souvent reprises dans les «Statistiques des Affaires sociales. Sécurité du revenu».

Données publiées dans «Statistiques des Affaires sociales. Sécurité du revenu».

Données publiées par Statistique Canada: «Périodes de prestations établies et terminées aux termes de la loi sur l'assurance-chômage».

Données publiées par la Commission des accidents du travail dans son rapport annuel.

Données publiées par la RRC dans le rapport annuel des Régimes d'allocations familiales du Québec et dans les «Statistiques des Affaires sociales. Sécurité du revenu».

Données publiées trimestriellement dans le Bulletin statistique de la RRC pour tous les types de prestations et de rentes.

Le revenu disponible individuel n'est pas calculé et est essentiel pour cet indicateur. Certaines données pourraient provenir des déclarations d'impôt des particuliers (Statistiques fiscales des particuliers du Québec).

Données non publiées comme telles mais déductibles pouvant être faites auprès du ministère du Revenu pour l'élaboration des données fiscales. Données disponibles dans le Recensement pour construire un indicateur de substitution, mais ces données ne seraient pas annuelles.

Données non disponibles. Devraient être recueillies par enquête.

Ces indicateurs sur le logement et l'environnement visent surtout à décrire les conditions d'habitation des ménages. Aussi, ce sont les recensements qui peuvent nous fournir la plupart des données à la fois sur les caractéristiques des logements et de leurs occupants.

Données seulement: Recensement du Canada.

Données seulement: Recensement du Canada. Indicateurs publiés pour quelques agglomérations.

Données seulement: Recensement du Canada. Indicateurs publiés pour quelques agglomérations.

- 2a) Pourcentage de logements occupés disposant d'une salle de bain ou d'une douche particulière
- 2b) Pourcentage des ménages et des individus disposant de l'eau courante, d'une salle de bain, d'éclairage et d'un équipement de cuisine
- 3) Rapport du taux d'accroissement net du nombre des logements aux taux d'accroissement du nombre des ménages
- 4) Indices de protection contre l'expulsion
- 5) Accessibilité économique (Agglomération, taille du ménage, revenu, âge, type de ménage et coût mensuel de loyer)
- 6) Proportion de la population exposée à des concentrations données de polluants atmosphériques.

VI. Stratification et mobilité sociales

(A) Stratification et égalité sociales

- 1) Proportion de ménages et de personnes dans les diverses catégories de statut économique, de revenu et d'années de scolarité. (Âge, sexe)
- 2) Le degré d'inégalité sociale

(B) Mobilité sociale

- 1) Proportion des fils qui sont dans une catégorie professionnelle différente ou dans une catégorie d'instruction différente de leur père
- 2) Proportion de travailleurs d'une cohorte ayant changé d'occupation, de quantile de revenu et de salaire

Données seulement: Recensement du Canada.

Données seulement: Recensement du Canada

Données et taux seulement: Recensement du Canada.

Aucune donnée. Il est difficile de concevoir un tel indice dans l'état actuel.

Données seulement: Recensement du Canada. Indicateur de substitution publié par le CEC pour quelques agglomérations.

Des données sont publiées mensuellement par Environnement Canada (Surveillance nationale de la pollution atmosphérique) et par les Services de protection de l'Environnement. Indicateurs publiés par le Conseil économique du Canada pour quelques agglomérations.

La plupart des données sur la stratification sont disponibles dans le recensement du Canada; l'étude de la mobilité exige cependant des données longitudinales.

Données seulement: Recensement du Canada. Score de statut socio-économique selon l'occupation dans l'article de Bernard Blishen (Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie)

Désaggrégations en fonction de données sur le statut social des autres indicateurs. Les données sont plus ou moins disponibles selon les domaines choisis.

Données de substitution disponibles sur demande au Registre de la population jusqu'en 1975. Les données ne le seront plus puisqu'on vient d'enlever les informations sur l'occupation dans les formulaires

Données inexistantes actuellement. Certaines données de substitution pourraient être tirées de l'analyse des statistiques fiscales pour ce qui concerne les revenus.

Source: Québec (1978) La question des indicateurs sociaux, M.A.S.

ANNEXE 2 - Typologie des méthodes

Caractérisation des méthodes d'études d'impacts	Types de méthodes	Types d'outils	matrice	Liste de contrôle	Experts/ad hoc	Graphes/réseaux	Superposition de cartes	Modèles/systèmes
Méthodes axées sur l'identification des impacts	1 - Adkins & Burke (1974)			X				
	2 - Bereano (1972)					X		
	3 - Leopold (1971)	X						
	4 - Little (1971)			X				
	5 - Moore (1973)	X				X		
	6 - New-York (1972)	X						
	7 - Smith (?)			X				
	8 - Sorensen (1971-72)					X		
	9 - Stover (1972)			X				
	10 - Task Force (1972)			X				
	11 - Tulsa (1972)			X				
	12 - Walton & Lewis (1971)			X				
Méthodes axées sur l'évaluation des impacts	13 - Commonwealth Associate (1972)						X	
	14 - Dee (Battelle) (1972)			X				
	15 - Dee (1973)	X		X		X		
	16 - Falque (1975-76)						X	
	17 - Georgia Univ. (odum) (1971)			X	X			
	18 - Holmes (1973)			X	X			
	19 - Intrans/extrans (1970-72)							X
	20 - Kranskopf/Bunde (1972)						X	
	21 - McHarg (1968-69)						X	
	22 - WSCC (1972)					X		

Source: Rodrigue, Abel (1981); L'analyse de l'étude l'impacts, aspects méthodologiques (version préliminaire): p. 22.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- BOWLES, Roy T. (1981); Social Impact Assessment in small communities. Dept. of Sociology, Trent University, Peterborough: 159 p.
- BOYDEN, Stephen (1979); An integrative ecological approach to the study of human settlements. MAB, Technical notes 12, UNESCO: 87 p.
- CASTONGUAY, Rachelle, LANARI, Robert (1977); Bibliographie, Études d'impacts socio-économiques relatives à des projets de pipeline et à certains projets de développement nordique. Division de la recherche nordique, MAINC, Ottawa: 27 p.
- CHANCE, Norman A. (1976); "The changing world of the Cree". In Natural History 76(5): pp. 16-23.
- DE LA BARRE, K. (1979); "Population as a social indicator in the Yukon". Committee on Northern Population Research, Montreal, Musk-Ox 25: pp. 47-59.
- DORSINFANG-SMETS (1974); Contacts de cultures. Presses universitaires de Bruxelles: 83 p.
- HOLDEN, David E.W. (1969); "Modernization among town and bush Cree in Quebec". In Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie 6(4): pp. 237-247.
- LA RUSIC, I.E., SALISBURY R.F. & al. (1979); La négociation d'un mode de vie. La structure administrative découlant de la Convention de la Baie James: l'expérience initiale des Cris, ssDoc Inc., Montréal: 248 pages.
- PALMER, John & ST-PIERRE, Marcel (1974); Monitoring socio-economic change: The Design and Testing of a method to monitor and assess the social and economic effects of Pipeline Development on Communities on the Route. DIAND for the Environmental-Social Program Northern Pipelines: 62 p.

PEARSON, Norman (1972); "Livability Indicators". In Social Indicators, proceeding of a seminar, Ottawa, the Canadian Council on Social Development: pp. 85-100.

ROYAL COMMISSION ON THE NORTHERN ENVIRONMENT (1978); "The Impacts of Development". In Issues Report, chap. 5: pp. 145-195.

UN COLLECTIF D'ANTHROPOLOGUES QUÉBÉCOIS (1979); Perspectives anthropologiques. Édition du renouveau pédagogique: 436 p.

WHYTE, Anne W.T. (1977); Guidelines for field studies in environmental perception. MAB, Technical notes 5, UNESCO: 117 p.

WOOD, Scott K. (1972); "Social indicators and social reporting in the Canadian North". In Social Indicators, proceeding of a seminar, Ottawa, the Canadian Council on Social Development: pp. 49-83.

PARTIE 1

Changement social

CHANCE, Norman (1968); Conflict in culture: problems of development change among the Cree. Centre canadien de recherche en Anthropologie, Ottawa: 106 p.

LANG ARMOUR ASSOCIATES (1981); The Assessment and Review of Social Impacts. Technical Report, Ottawa: 163 p.

ROCHER, Guy (1969); Introduction à la sociologie générale. Tome 3: "Le changement social", HMH: pp. 313-562.

RODRIGUE, Abel & BERNIER, Luc (1981); Environnement, milieu humain et études d'impacts. Document de présentation, ministère de l'Environnement du Québec: 30 p.

SALISBURY, R.F. & al (1972); Le développement et la Baie James: l'impact socio-économique du projet hydro-électrique. Université McGill: 187 p.

Acculturation

BALICKI, Asen (1961); Relations inter-ethniques à la Grande Rivière de la Baie, Baie d'Hudson 1957. Contribution of Anthropology Dept. of North Aff. and Nat. Res., National Museum of Canada, Ottawa, Bulletin no 173: pp. 64-107.

CHANCE, Norman (1967); "Étude du développement chez les Cris". In Les Cris au Québec, Cree Project: pp. 1-22.

DORSINFANG-SMETS (1976); Contacts de culture. Presses universitaires de Bruxelles: 83 p.

HENRIKSEN, Georg (1968); "Acculturation among the Indians on the Ungava Peninsula". In Identity and Modernity in the east arctic Research Statements. Dept. Sociol. & Anthro., Memorial Univ. Q NFL: pp. 24.36.

PARTIE 2

Impacts sociaux

ALBERTA (Prov), Department of Environment (1980); Review's of Alberta's Environmental Impact Assessment System. Report and recommendations, June 1980: 30 p.

BLISHEN, B.R. & al. (1979); Modèle d'impact socio-économique pour le développement du Nord. MAIN: 100 p.

D'AMORE, Louis J. (1978); An executive guide to social impact assessment. The Business Quarterly, Ontario: pp. 35-44.

- DUMAS, Pierre (1975); Les impacts sociaux du projet d'aménagement de la Baie James. 7e Congrès des Étudiants en Génie du Canada, Calgary: 37 p.
- FINSTERBUCH, K. & WOLF C.P. (1977); The methodology of social impact assessment. Dowden, Hutchinson and Ross Inc. Stroudsburg, PA: 387 p.
- HAUSSMANN, F.C (1979); Techniques and methods for social impact assessment. Institute of Environmental Studies, Univ. of Toronto: 44 p.
- HYDRO-QUÉBEC, Direction Environnement, Groupe Écologie Humaine (1981); Intervention du groupe Écologie Humaine dans les milieux lors de la planification et de la réalisation des projets d'Hydro-Québec. Communication au Colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF), Université de Sherbrooke, mai 1981: 13 p.
- LANG ARMOUR ASS. (1981); The Assessment and Review of Social Impacts. Technical Report, Ottawa: 163 p.
- MORISSET, Jean (1976); "Nature des études d'impact sur l'environnement: Aspect social (essai de compréhension). Partie 1: perspectives épistémologiques. Partie 2: autochtones vs allochtones". In Revue Eau du Québec, 9(2): pp.21-25, 9(3): pp. 48-49.
- QUÉBEC (Prov), ministère des Affaires sociales (1978); La question des indicateurs sociaux. Études et avis du Conseil des Affaires sociales et de la Famille: 63 p.
- QUÉBEC (Prov), ministère de l'Environnement (1980); Guide de référence général pour l'élaboration de l'étude d'impact.
- QUÉBEC (Prov), ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine (1980); Guide de référence général pour L'évaluation des impacts environnementaux concernant le patrimoine: 43 p.

RODRIGUE, Abel & BERNIER, Luc (1981); Environnement, milieu humain et études d'impacts. Document de présentation, ministère de l'Environnement du Québec: 30 p.

RODRIGUE, Abel (1981); Annexes techniques. Listes de contrôle du milieu naturel et du milieu humain (version préliminaire). SAEI, ministère de l'Environnement du Québec.

RODRIGUE, Abel (1981); L'analyse de l'étude d'impact, aspects méthodologiques. (Version préliminaire), SAEI, ministère de l'Environnement du Québec: 35 p.

SASSEVILLE, J.C. & al. (1978); Vers une nouvelle génération de méthodologies d'évaluation des répercussions environnementales. INRS, Québec: 203 p.

Pipeline de la Route de l'Alaska

CANADIAN ARCTIC RESOURCES COMMITTEE (1980); In Revue "Northern Perspectives", VIII(7-8): 16 p.

LYSYK, Kenneth M. & al. (1977); Enquête sur le pipeline de la route de l'Alaska. Approvisionnements et Services Canada: 187 p.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (1979); Pipeline de la route de l'Alaska. Audiences au Yukon: 65 p.

THE WOMEN'S RESEARCH CENTRE (1979); Beyond the Pipeline. For the Northern Pipeline Agency: 252 p.

Pipeline de la Vallée du Mackenzie

BERGER, Thomas (1977); Le Nord: Terre lointaine, Terre ancestrale. Rapport d'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie, vol. 1: 227 p., "Les modalités", vol. 2: 229 p.

GOUDREAU, Éric (1974); Environmental Impact Assessment of the portion of the Mackenzie Gas Pipeline from Alaska to Alberta. Environment Protection Board, Chap. II, section 2L Notes on the Impacts on Native People of the proposed Mackenzie Gas Pipeline: pp. 304-307.

HORAN R., LOEWEN S., PRODUCTION COMMITTEE (1975); Whiteout, The Mackenzie Valley Pipeline Proposal. Ottawa: 163 p.

MACKENZIE VALLEY PIPELINE ASSESSMENT (1974); Environmental and socio-economic effects of the proposed Canadian Arctic Gas Pipeline on the NWT and Yukon. Pipeline Application Assessment Group, DIAND, Ottawa: 442 p.

MORISSET, Jean (1977); Les chiens s'entre-dévorent ... Indiens, blancs et métis dans le Grand Nord canadien, Éditions Nouvelle Optique: 345 p.

SMITH, Derek G. (1975); Autochtones et non autochtones: le pluralisme dans le delta du Mackenzie, TNO. MAINC, Ottawa: 165 p.

STABLEC, J.C. (1978); "The Report of the Mackenzie Valley Pipeline Inquiry, vol 1: a socio-economic critique". In Northern Transition, vol. 2: pp. 187-198.

Projets divers

..... Review of the social-economic-cultural impact of the Dome / Canmar operations 1976 in the Beaufort Sea. Janvier 1977: 36 p.

BERRY, J.W., WINTROB, R.M., SINDELL, R.S., MASHINNEY, T. (1980); Psychological adaptation to culture change among the James Bay Cree. Presented 5th Int. Conf. for cross-cultural psychology.

DICKINSON, D.M. (1978); "A study of constraints, conflicts and alternatives". In Northern Transitions, vol. 1, Canadian Arctic Resources Committee, Ottawa: pp. 266-267.

- FINAL REPORT (1973); Working Group on Project 6: Impact of human activities in mountain and Tundra ecosystems. MAB Report Series no 14, UNESCO: 132 p.
- GENDRON, Jean-Louis, GOURGUES, Jules-Henri (1968); Pointe-Claire, étude d'une population indienne, de ses leaders et de ses marginaux. Thèse de maîtrise en service social, Université Laval: 387 p.
- KUPPER, George & HOWART, Charles W. (1978); Impact of oil exploration work on an inuit community. Arctic Anthropology XVI: pp. 58-67.
- LUBART, N. Joseph (1976); The Mackenzie Delta Eskimos: Problems of adaptation to changing social and economic conditions. Psycho-analytic Study of Society, 7: pp. 331-357.
- MACBED, William G. (1979); The Dempster Highway. Northern Yukon. Canadian Arctic Resources Committee, Ottawa: 58 p.
- NEMASKA BAND (1978); Nemaska environmental and social impact assessment statement: 34 p.
- ROGERS, George (1974); "Off-shore oil and gas developments in Alaska: impacts and conflicts". In Polar Record, editor Alan Cooke, 17(108): pp. 255-275.
- SALISBURY, R.F., FILION, F.G., ROUZÉ, F., STEWART, D. (1972); Le développement et la baie James: l'impact socio-économique du projet hydro-électrique. Université McGill: 187 p.
- VAN GINKEL ASSOCIATES LTD (1975); Communities of the Mackenzie, effects of the hydrocarbon industry. For Canadian Arctic Gas Study Limited: 131 p.